



# BULLETIN

DU

# DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

# LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA  
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE  
DE LITTÉRATURE  
WALLONNE

2<sup>e</sup> Année. — 1907  
N° 1

LIÈGE

Impr. H. Vaillant-Carmanne, s. a.  
Rue St-Adalbert, 8

## Comité de Rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST

---

Le *Bulletin du Dictionnaire* — publication nouvelle (1906) de la Société liégeoise de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Le lecteur est prié de prendre connaissance de l'**Avis** qui termine le présent fascicule.

\* \* \*

En vente :

*Règles d'orthographe wallonne* adoptées par la Société, rédigées par J. FELLER; brochure in-8° de 72 pages, prix : 0,50 centimes.

*Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne*, brochure in-4° de 36 pages à deux colonnes, prix : 2 francs.

*Bulletin du Dictionnaire wallon*, 1<sup>re</sup> année (1906), brochure de 160 pages, prix : 3 francs.

\* \* \*

On est prié d'adresser la correspondance, demandes d'admission et communications, dons d'ouvrages, demandes d'achat et d'échange au Secrétaire, M. Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.

---

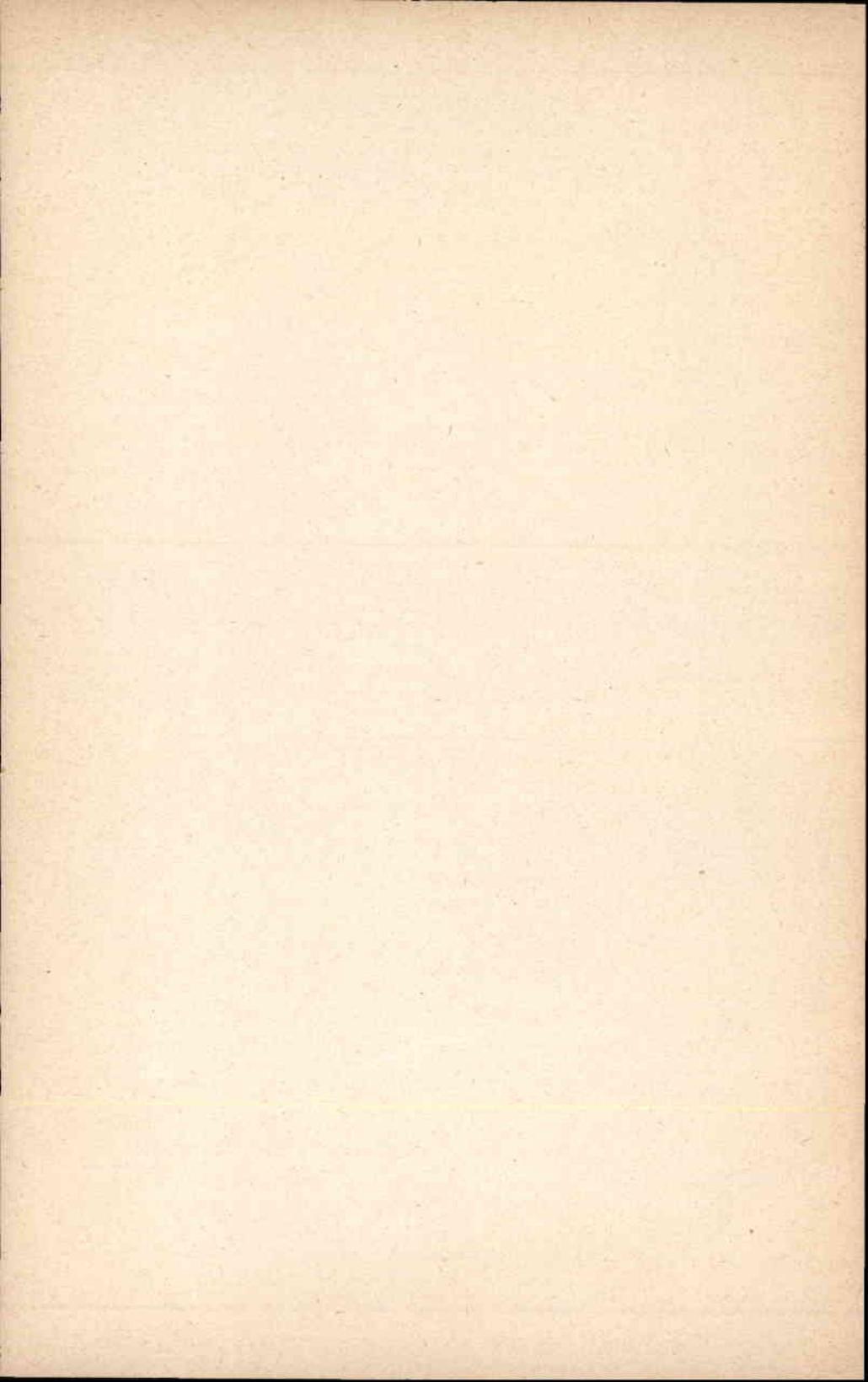


BULLETIN  
DU  
DICTIONNAIRE GÉNÉRAL  
DE LA  
LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA  
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE  
DE LITTÉRATURE  
WALLONNE

2<sup>e</sup> Année. — 1907  
N° 1

LIÈGE  
Impr. H. Vaillant-Carmanne, s. a.  
Rue St-Adalbert, 8



BULLETIN  
DU  
**Dictionnaire général de la Langue wallonne**

publié par la Société liégeoise de Littérature wallonne

2<sup>e</sup> année. — 1907

N° 1

**POUR LA TOponymie WALLONNE**

I

**Comment faut-il faire la toponymie d'une commune? (1)**

C'est surtout en toponymie que les concurrents nous donnent — très savamment parfois — ce dont nous n'avons que faire, quittes à ne pas nous fournir ce que nous demandons. Comme d'autres auteurs sont déjà tombés dans ce défaut (2), il sera peut-être d'un intérêt assez général de préciser le but du concours, de tracer dans ses grandes lignes le programme des recherches à faire, de délimiter une bonne fois pour les concurrents futurs ce qui est indispensable, ce qui est suffisant, ce qui est facultatif.

(1) Les pages suivantes sont détachées d'un rapport de M. Jules Feller lu à la séance de mai 1907, sur deux travaux de toponymie. L'assemblée a décidé de publier incessamment cette partie générale, qui pourrait être utile dès cette année aux participants du 10<sup>e</sup> concours. — On sait que la Société liégeoise de Littérature wallonne inscrit au programme de ses concours, depuis plusieurs années, une « Étude sur la toponymie d'une commune wallonne. » Voyez, sur ce même sujet, l'article suivant.

(2) Les auteurs des toponymies de Francorchamps, de Spa, de Jupille, de Jamoigne.

Lorsque la *Société* a inscrit la toponymie parmi ses questions de concours, elle a été mue par les considérations suivantes.

En soi, par son contenu, la toponymie relève plus de la linguistique que de l'histoire proprement dite. Elle prête à l'historien des matériaux dont il peut tirer des conséquences historiques, mais c'est le philologue qui doit étudier les noms de lieux. Ou plutôt, comme ces qualités de philologue et d'historien sont des abstractions et peuvent se rencontrer réunies, à des degrés divers, chez les savants, disons que c'est faire œuvre de philologue que de recueillir, définir et expliquer les noms, œuvre d'historien, d'en tirer des arguments et des conséquences. Une société qui a inscrit la philologie à son programme ne peut se désintéresser de la masse énorme de termes qui ont servi dans notre région à dénommer, depuis vingt-cinq ou trente siècles, les eaux et les bois, les monts et les vaux, les lieux habités, les lieux cultivés, tous les accidents de terrain, tous les phénomènes de colonisation et d'appropriation du sol. Ces termes font partie du langage; ils évoluent dans leur phonétique et leur signification au même titre que les autres. Ce qui les différencie, c'est qu'ils sont plus difficiles à observer et à recueillir. Parfois même ils n'existent que par unité. Or ces termes ne sont explicables et significatifs qu'à deux conditions. D'abord il faut bien connaître la nature de l'objet dénommé, dans le présent; et, cet objet étant immeuble, on doit aller à lui pour le connaître ou bien avoir recours aux lumières des indigènes. Ensuite il faut pouvoir remonter dans le passé des lieux et de leurs habitants.

Une société comme la *Société de littérature wallonne*, un philologue, un historien ne peuvent se transporter partout pour étudier à loisir les lieux et les dénominations. Ils ne peuvent que s'évertuer sur les matériaux fournis par des travailleurs locaux. Ils demandent donc ces matériaux aux gens instruits et de bonne volonté qui connaissent à fond la *topographie* de leur commune. Que faut-il donc *savoir* et quel *travail* faut-il exécuter pour être à même de fournir à la *Société wallonne* une contribution utile?

Nous allons essayer de le dire, de point en point, en suivant un ordre presque chronologique des opérations.

I

La première condition est de connaître la région à décrire par le menu. On ne doit pas se contenter de puiser dans sa mémoire ou dans quelque liste cadastrale : il faut aller visiter les lieux, pour se rendre compte *de visu* de la nature et des qualités de l'endroit. Quelles sont les dimensions approximatives, l'altitude, les limites, les lieux avoisinants, la nature du sol ? Cette visite doit aboutir à une description topographique précise, courte, de l'objet ; elle pourrait se réduire à deux ou trois lignes de texte, souvent à moins quand il s'agit de prés, de labours, de propriétés, à condition qu'on ait soin de tracer de bonnes cartes.

Les cartes sont indispensables. Celui qui entreprend de décrire sa commune doit s'en faire une carte étendue et complète. D'ordinaire l'hôtel de ville de la commune en possède une de grande dimension. Mais c'est un plan cadastral se préoccupant beaucoup plus des limites des propriétés que des noms originaux. Il ne contient qu'une minime partie des noms à relever. En outre, il ne dit rien du relief du sol, qui joue un si grand rôle dans les dénominations. Le relief du sol sera donné par la *Carte de l'Institut cartographique militaire au vingt millième*. A l'aide de ces deux cartes, le concurrent devrait fabriquer une carte toponymique assez grande pour être bien lisible, qui indique à la fois le relief du sol avec les lignes hypsométriques de cinq en cinq mètres, et qui retienne de la division cadastrale des terres ce qu'il juge utile comme argument, sans exagération de détail. La numérotation cadastrale des propriétés n'aura que rarement de l'importance. Ce travail préparatoire achevé, l'auteur inscrira les noms fidèlement, soigneusement et, si j'ose dire, calligraphiquement, avec la pensée que sa carte devra être gravée et reproduite par l'impression. Qu'il soit bien pénétré de cette idée que la recherche des noms est sa besogne fondamentale, et que l'inscription précise de ces noms en bonne place sur la carte équivaut à un

procès-verbal d'identité entre le nom et le lieu. Tout le reste est commentaire, éclaircissement, démonstration.

Jusqu'ici le travail n'est guère une œuvre de philologue ou d'historien ; c'est plutôt une œuvre de géographe, avec cette différence capitale toutefois que le géographe ne donne le nom que comme un moyen facile de reconnaître le lieu, tandis que le toponymiste donne les indications topographiques pour définir et expliquer le nom.

Tous les renseignements ainsi rassemblés contiendront déjà la solution de maintes questions de linguistique et d'histoire. Il est cependant des termes, et ce sont les plus anciens et les plus intéressants, qui ne se laisseront expliquer qu'en remontant dans le passé. Ici le procédé d'exploration est tout autre, et moins à la portée de tous les concurrents. Il consiste à chercher dans les archives manuscrites des traces de l'ancienne toponymie communale, à consulter les anciens plans terriers, les vieilles listes cadastrales, les registres aux tailles, aux contributions foncières, les recueils aux œuvres et procès relatifs à la propriété, les procès-verbaux de *visitation* et *cirquemanage*, à noter (avec la date de l'acte et les indications de registres pour rendre toute vérification facile) les faits intéressants relatifs aux lieux et surtout les anciennes formes de ces noms curieux dont il s'agit de déchiffrer l'origine et de suivre l'évolution.

Cette partie historique ne peut se résumer par une carte. C'est pourquoi tout nom qui ne s'explique pas de soi-même en raison de sa modernité doit avoir son article, plus ou moins touffu suivant la qualité du nom lui-même, suivant l'abondance ou la pénurie des documents. On ne demande pas aux auteurs de bourrer leurs articles de conjectures sans preuves et d'exercices de haute voltige étymologique : on leur demande plutôt *des faits*, et on les laisse libres d'abandonner aux philologues de profession le soin de tirer de ces faits des conjectures et des conclusions scientifiques.

Dans cette recherche à travers le passé toponymique d'une région, il se présentera bien des noms tombés en désuétude,

qui ne pourront trouver leur place sur la carte, et faute d'identification précise, et parce qu'il n'est pas bon, sur une carte, de confondre le passé avec le présent : ces noms devront aussi avoir leur article, qui sera d'autant plus intéressant et plus précieux. La toponymie d'une commune ne doit pas se limiter volontairement à retracer l'état présent ; elle doit essayer d'atteindre le passé. Ainsi la reproduction des cartes anciennes, d'anciens plans serait une bonne aubaine, qui enrichirait singulièrement un travail.

Si un concurrent se trouve avoir les connaissances nécessaires pour faire la description topographique de sa commune, sans avoir le goût ou les aptitudes nécessaires pour consulter les cartulaires et les archives, rien ne l'empêche de s'associer à un collaborateur à qui le travail opposé serait plus accessible. Il y a dans nos dépôts d'archives assez de jeunes savants formés aux bonnes méthodes qui savent à quelles conditions un travail local peut contribuer à un ensemble ; il y a dans nos écoles des maîtres d'histoire que la lecture de poudreux manuscrits ne rebuterait pas : les uns et les autres ne demanderaient pas mieux que de contribuer pour leur part à un travail de ce genre. Je souhaiterais que toute œuvre de toponymie communale fût le produit de la coopération d'un habitant de la commune, instituteur, secrétaire communal, desservant, arpenteur, garde-forestier, etc., et d'un spécialiste archiviste<sup>(1)</sup>.

(1) Tout archiviste ou employé d'archives, désireux de servir la science, devrait d'ailleurs prendre la bonne habitude de noter au passage, dans ses lectures de documents, les noms de lieux qu'il rencontre. Ces indications rapidement jetées sur fiches et centralisées peu à peu formeraient des répertoires inestimables. On objectera que les documents sont utiles à bien des points de vue, et que, si on devait s'astreindre, au cours d'une recherche, à noter tout ce qui se rencontre d'intéressant, l'accessoire étoufferait souvent le principal. Je le sais, et pourtant j'insiste. Toute notation, même générale, signalant simplement la richesse toponymique de tel registre, sera une indication utile aux chercheurs futurs.

Être aussi complet et aussi précis que possible dans les renseignements, consulter tour à tour le sol et les vieux écrits, c'est tout ce qu'il faut pour produire un travail utile à la science. Que les concurrents cessent de s'imaginer que nous leur demandons, à la place ou à côté de ces renseignements, des tours de force étymologiques. Ils font fausse route s'ils considèrent ce sport dangereux comme le tout ou le principal de leur œuvre. S'ils ne savent rien du celtique, qu'ils laissent dormir le celtique, qui n'est pas d'ailleurs du ressort de la toponymie locale. Il y avait dans l'ancien libellé du concours une clause qui recommandait la comparaison des noms découverts avec les noms présumés identiques d'autres endroits : cette clause a été rapportée; elle ne figure plus depuis plusieurs années dans le libellé. Non pas que la méthode comparative soit prohibée, mais elle exige plus que de la bonne volonté. L'un va chercher ses analogies dans l'Hérault ou le Tarn au lieu de regarder autour de lui ; l'autre étaie du celtique parce que, au premier nom de cours d'eau, il peut copier d'Arbois de Jubainville ou, plus simplement, la partie parue de la *Toponymie namuroise* de Roland ; mais, arrivé à la partie romane, il divague si follement qu'on s'aperçoit bien alors que toute cette science celtique était du plaquage, de l'emprunt plus ou moins adroit, et que les principes les plus élémentaires de la phonétique lui font défaut. Laissant donc aux linguistes et aux historiens de profession l'examen de ces problèmes, nous ne demandons réellement au toponymiste local que la précision, l'exactitude, l'abondance des matériaux. Nous le laissons libre de faire de l'étymologie, mais nous ne lui en faisons pas une obligation ni ne lui en donnons même le conseil ; et que, au lieu de faire graviter tout le monde celtique ou roman autour de son village, il veuille bien se rappeler qu'on lui demande un deux-mille-six-cent-vingtième du dictionnaire toponymique de la Belgique.

Qu'importe, pourrait-on dire, tout ce fatras étymologique, si on vous le donne par surcroît, si le reste est bon ? D'abord, celui qui use son temps à fournir ce superflu fournit rarement le

nécessaire ; nous le savons par expérience. Ensuite le mauvais jette le discrédit sur le bon. Autant une conjecture discrète, une explication ressortant de la topographie bien observée de l'endroit sont légitimes, autant les suppositions en l'air, les vagues analogies sans base sérieuse encombrent et enlaidissent de leurs verrues énormes un travail conscientieux.

Il reste à dire aussi un mot relativement à la quantité des indications requises ou demandées.

La toponymie d'une commune ne se compose pas seulement des noms que contiennent les cartes ou les dictionnaires géographiques. A côté des noms de lieux habités, utiles au service des postes, il y a des centaines de noms de champs, prés, bois, haies, sources, fontaines, arbres, rochers, ravins, qu'il importe de renseigner. Un grand nombre de ces désignations ne contiendront peut-être qu'un banal nom de personne : c'est possible; mais alors, cités sans commentaire, ils ne tiendront pas dans le travail plus de place qu'ils ne méritent. La toponymie locale doit souvent se résigner à donner trop pour donner assez. Philologues et historiens chercheront leur butin dans cette mine copieuse, mais il serait dangereux, pensons-nous, de laisser au toponymiste local le soin de faire lui-même l'élimination des non-valeurs.

## II

Sur le plan général de l'ouvrage et la constitution de chaque article, il y a aussi des recommandations à faire.

La disposition alphabétique ne paraît désirable qu'en sous ordre, 1<sup>o</sup> dans le détail, pour classer des désignations de même valeur, 2<sup>o</sup> pour récapituler, en un index nécessaire, le contenu du travail. Dans le corps de l'œuvre, il faut établir une classification logique basée sur la qualité des lieux. Cet ordre n'a rien d'immuable encore. Cependant on est à peu près d'accord pour observer le principe de classification suivant : traiter des objets et accidents naturels, cours d'eaux, collines, forêts, etc., avant de traiter des objets et accidents qui proviennent de

l'industrie humaine, hameaux, chemins, fermes, châteaux, moulins, prés et terres. L'index alphabétique corrigera du reste ce qu'il pourrait y avoir de différence sous ce rapport entre un auteur et un autre auteur. Il faut éviter en tout cas de placer dans le même chapitre des choses disparates. Un chapitre *Lieux dits, bois et chemins* est absolument factice : *lieux dits* est un terme générique ; il n'y a pas de rapport entre *bois* et *chemins*. Le chapitre consacré à l'hydronymie doit contenir tout ce qui est cours d'eau, étangs, fontaines, viviers, mais non tel nom de village sous prétexte que son étymologie rappelle le nom de la rivière. Le caractère hybride de certains lieux peut seul faire hésiter : faut-il classer les *fagnes* parmi les *prés* ou parmi les *bois* ou à part ? C'est à celui qui étudie les terrains à prendre parti.

Chaque article devrait être construit de façon invariable. Ce que nous avons dit plus haut des recherches à faire nous permettra ici d'être bref. Un article de toponymie doit fournir :

1<sup>o</sup> le nom indigène et le nom officiel. Lequel devra servir de tête d'article, de l'orthographe officielle ou de la prononciation locale ? Pour les neuf dixièmes des cas, la solution est tout indiquée : il n'y a pas de forme officielle, parce que le nom n'est connu que des habitants de la commune. Pour les autres, il est préférable de partir encore de la forme wallonne, qui est la seule vraie et authentique ; la forme francisée figurera d'ailleurs dans l'index alphabétique avec renvoi à l'article. Quant aux noms anciens sans équivalents modernes, il est évident qu'ils ne peuvent figurer que sous la forme ancienne. S'il y a plusieurs variantes anciennes, il faudra choisir comme tête d'article, non la première en date, mais la graphie la plus rationnelle.

2<sup>o</sup> les indications relatives à l'emplacement ; les autres notions topographiques, s'il y a lieu d'en donner.

3<sup>o</sup> les formes découvertes dans les chartes, et la date de chacune ; des formules abrégées, aussi peu encombrantes que possible, pour désigner les volumes et registres d'archives où on les a trouvées. Ici encore le choix est nécessaire. Accumuler des pages

de variantes trop peu distinctes ne ferait pas avancer le problème philologique.

4º S'il y a lieu, la discussion des formes recueillies, la mention d'autres formes analogues à titre de comparaison, le tout présenté en vue d'éclairer la signification du nom. D'autres arguments de nature historique pourront aussi être invoqués, cela va sans dire; des citations et des renvois précis aux travaux toponymiques les plus récents seront parfois désirables ou nécessaires, mais il importe que l'auteur voie bien que, dans un pareil travail, *tout converge vers l'explication intégrale du mot*. Quand même il ne conclurait pas lui-même et ne ferait qu'exposer les pièces du procès, la même disposition s'impose.

Ajoutons enfin qu'il ne faut pas se battre les flancs pour créer de longs articles sur des désignations toutes modernes que tout le monde comprend. Souvent même une simple mention suffira.

### III

#### Post-scriptum

Les considérations et le programme qui précèdent ont pour but de guider les futurs concurrents et d'endiguer en quelque sorte un zèle trop susceptible de s'égarter. Nos recommandations relatives à l'étymologie, nous en avons bien conscience, sont plus prudentes que généreuses. Qu'on nous pardonne ces défiances en raison du résultat d'ensemble qu'il s'agit d'obtenir. Le *Dictionnaire de la Langue wallonne* ne peut laisser de côté les noms communs toponymiques, et même nous caressons le projet de publier plus tard un *Glossaire toponymique général de la Wallonie*. Un de nous, M. Haust, en a même fait dernièrement à la Société la proposition formelle (<sup>1</sup>). C'est donc le sentiment profond du but à atteindre qui nous donne la hardiesse de tracer des règles, afin d'éviter autant que possible les déperditions de forces.

(<sup>1</sup>) Voyez l'article suivant.

Les recherches étymologiques exercent une puissante attraction. Parmi nos correspondants, plusieurs ne se croiront payés de leurs peines que s'ils ont découvert eux-mêmes le sens des noms de lieux qu'ils enregistrent. A ceux-là nous conseillons de ne point se livrer au jeu séduisant des conjectures sans avoir médité 1<sup>o</sup> pour leur éducation phonétique, le *Traité de la formation de la langue française* qui accompagne le *Dictionnaire général* de Hatzfeld-Darmesteter-Thomas ; 2<sup>o</sup> pour leur orientation en science toponymique, la *Frontière linguistique* de M. Kurth (<sup>1</sup>). Ces livres leur procureront pour plusieurs années ample matière à méditation. Le dernier leur fournira une bibliographie excellente qui les guidera dans leurs investigations ultérieures, qui les mettra en garde par quelques jugements sommaires contre les ouvrages surannés. Il serait injuste de ne pas citer ici la *Topographie namuroise* de M. le chanoine Roland, mais le premier volume, le seul qui a paru jusqu'ici, traitant uniquement des noms les plus anciens, sera moins utile que les volumes suivants pour l'étude des lieux dits : il peut servir au même titre que la *Frontière linguistique* à l'éducation générale des concurrents en toponymie. Les quelques travaux de toponymie communale exécutés avant ceux que nous publions dans nos Bulletins, sont également renseignés dans l'ouvrage de M. Kurth. Nous pourrions compléter ces indications par quelques exemples d'articles, mais nous pensons que la *Toponymie de Jupille* (<sup>2</sup>), éditée par M. Haust, fournira en nombre suffisant des modèles variés.

Jules FELLER.

---

(<sup>1</sup>) KURTH, *La Frontière linguistique en Belgique et dans le Nord de la France*, dans les *Mémoires couronnés de l'Académie Royale de Belgique*, collection in-8<sup>o</sup>, tome XLVIII ; vol. I, 1895 ; vol. II, 1898.

(<sup>2</sup>) Elle paraîtra dans le tome 49 du *Bulletin*, qui sera prochainement distribué aux membres de la Société.

## II

### Un projet de Glossaire général de la Toponymie wallonne<sup>(1)</sup>

Le relevé de tous les noms de *lieux dits* d'une région, anciens et modernes, peut fournir des renseignements très précieux sur les origines, l'histoire et la langue de ses habitants. Ils forment comme un « mystérieux réservoir de souvenirs dont beaucoup sont contemporains des premiers âges d'un peuple, et qui, *tous*, ont quelque chose à nous raconter sur les hommes et sur les choses du passé »<sup>(2)</sup>.

Philologues, historiens, archéologues sont unanimes sur ce point, et on n'a plus le droit de méconnaître aujourd'hui les titres de cette science nouvelle, la *toponymie*.

## I

Qu'a-t-on fait jusqu'à présent, en Wallonie, pour recueillir et pour expliquer les noms de lieux ?

Charles Grandgagnage a, dans cette voie encore, fait œuvre de précurseur, en publiant, de 1853 à 1859, une *Étude sur quelques anciens noms de lieux situés en Belgique*, un *Mémoire académique* sur le même sujet et un remarquable *Vocabulaire des anciens noms de lieux de la Belgique orientale*.

Depuis lors, quelques études excellentes, trop rares malheureusement, ont vu le jour. Il n'est que juste de rappeler ici les

(<sup>1</sup>) Lecture faite, en séance du 8 juillet 1907, à la Société liégeoise de Littérature wallonne. L'assemblée, approuvant à l'unanimité cet exposé de vues, en a décidé l'impression.

(<sup>2</sup>) KURTH, *Frontière linguistique*, I, 3.

articles du Dr Esser sur la Wallonie prussienne, la *Frontière linguistique* de M. Kurth, les *Rues de Liège* de M. Gobert, les *Noms de lieux en -ster* de M. Feller, la *Toponymie namuroise* de M. le chanoine Roland et l'étude toponymique de quelques rares communes, notamment celle de Braine-le-Comte par MM. C. Dujardin et J.-B.-J. Croquet.

Néanmoins on peut dire que, dans l'ensemble et dans le détail, le domaine est à peine entamé. Ce qu'il y faudrait pour le mettre en valeur, pour amener au jour et classer les matériaux toponymiques, c'est une armée de pionniers retournant chacun son petit coin de terre et apportant à la masse commune le produit de ses fouilles : labeur modeste, mais nécessaire et fécond.

\*  
\* \*

Depuis longtemps déjà, des voix autorisées ont fait appel aux bonnes volontés.

En 1885, sur la proposition de M. Kurth, le Congrès archéologique d'Anvers émet le vœu « de voir les sociétés historiques recueillir les *noms de lieu*, d'une manière systématique et complète sous forme de glossaires raisonnés ». L'année suivante, le Congrès de Namur renouvelle ce vœu, et l'éminent historien donne d'excellents conseils « sur la méthode à employer dans la confection des glossaires toponymiques ». Joignant même l'exemple aux préceptes, M. Kurth publie en 1887 le *Glossaire toponymique de la commune de Saint-Léger*.

D'autre part, dans le programme des concours triennaux ouverts depuis 1886 par la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège pour des monographies de paroisses, M. Kurth a fait inscrire un paragraphe recommandant spécialement l'étude de la toponymie locale.

Ce prosélytisme ardent n'a pas porté ses fruits : l'apôtre de la toponymie en Belgique reconnaît lui-même que « les résultats obtenus n'ont pas correspondu aux efforts » (¹).

(¹) KURTH, *Front. linguist.* I, p. 8 et 9.

\*  
\* \*

De son côté, la Société liégeoise de Littérature wallonne, que rien de ce qui est wallon ne pouvait laisser indifférente, s'est, de tout temps, peut-on dire, préoccupée des questions de toponymie et a tenté d'en faire avancer la solution. A peine fondée, en 1861, elle inscrit au programme de ses concours annuels « une étude sur les rues d'un quartier de Liège » (¹) et, en 1865, elle couronne un mémoire de M. S. Bormans sur les rues de la paroisse Saint-André (²).

En 1880, elle demande « une étude sur un certain nombre de noms de lieux propres au pays de Liège : origine, classification, situation et comparaison, autant que possible, avec les noms similaires des pays voisins » (³). Ce libellé touffu se reproduit fidèlement jusqu'en 1902, sans rien produire d'ailleurs, sauf quelques rapports intéressants où se précisent les questions que le toponymiste doit envisager.

A partir de cette date, la Société, mieux inspirée, demande simplement « l'étude toponymique d'une commune » et, cette fois, l'élan paraît être donné. Chaque année, la Société a reçu et couronné un ou deux mémoires (⁴) et, actuellement, stimulés par elle, des travailleurs préparent le glossaire d'une douzaine de communes.

\*  
\* \*

On remarquera que le mouvement que nous venons de signaler à la Société wallonne a marché de pair avec la mise en train des travaux préparatoires du *Dictionnaire*. Et il convient d'y voir autre chose qu'une coïncidence fortuite. Le *Dictionnaire* serait incomplet s'il n'enregistrait une foule de termes qui souvent ont disparu du langage courant, qui peut-être n'y furent jamais admis et qui vivent pourtant, d'une vie partielle et

(¹) *Bulletin* 4, II, 108. — (²) *Bulletin* 9. — (³) *Annuaire* 8, 210. —

(⁴) Glossaires de Jalhay, Spa, Francorchamps, Jupille, Forges-lez-Chimay.

restreinte, cristallisés dans tel ou tel nom de lieu. La Commission du Dictionnaire, dans le *Projet* publié en 1904, a montré nettement quelle était son intention à cet égard : les articles *ins.*, *ins.-é.*, *fay*, *fayit*, *hiérdâve* y représentent l'élément toponymique.

On comprend dès lors que la Société, si elle veut assurer le succès de sa vaste entreprise, a le plus grand intérêt à voir s'élaborer le plus grand nombre possible de monographies détaillées. Sans doute, elle ne doit pas négliger le point de vue historique ; mais elle désire avant tout des listes de termes scrupuleusement notés et définis. C'est le document philologique qui lui importe ; mais qui ne voit ce que l'histoire et l'archéologie pourront puiser de renseignements précieux dans cette masse de documents solidement établis ? Publier un texte ancien, en étudier la langue, en fixer la date et le lieu d'origine, toutes ces besognes sont du ressort spécial de la philologie ; à l'historien d'utiliser les faits que ces textes renferment, de les discuter et de les faire entrer, s'il y a lieu, dans ses «résurrections du passé». Au fond, il n'en va pas autrement dans la question qui nous occupe, puisqu'aussi bien établir un glossaire toponymique, c'est, d'une part, publier des fragments d'archives, d'autre part, notre *de auditu* une section particulière du vocabulaire actuel.

## II

Tel est, d'une esquisse rapide, l'état de la question en ce qui concerne la Belgique wallonne. Pour résoudre pratiquement cette question en allant droit au but, il importe qu'un organisme puissant, doué de l'autorité et des moyens d'action nécessaires, inscrive à son programme l'élaboration méthodique du *Glossaire général de la Toponymie wallonne* et de son complément naturel, la *Carte toponymique de la Wallonie*. L'œuvre est considérable : il faudra, pour l'exécuter, peut-être un demi-siècle d'activité et de dévouement. Mais l'entreprise est utile et non sans gloire. Elle accusera d'ailleurs fortement la vitalité du groupe qui en assumera la réalisation.

Pour peu que les pouvoirs publics et les corps savants l'encouragent dans cette voie, la Société liégeoise de Littérature wallonne se déclare disposée à prendre cette initiative<sup>(1)</sup>. La fécondité d'un labeur ininterrompu depuis sa fondation en 1856, la prospérité croissante dont elle jouit, l'autorité qu'on reconnaît en Belgique et à l'étranger à notre « Académie wallonne », sont autant de sûrs garants qu'il ne s'agit pas, en l'espèce, d'une promesse risquée, mais d'un engagement mûrement réfléchi et d'une intention ferme de le tenir.

Il va de soi qu'en prenant cette initiative, la Société n'entend nullement se réservier le monopole de la toponymie wallonne. Pareille prétention serait absurde et en contradiction d'ailleurs avec ses intentions les plus chères. Au contraire, elle applaudirait à la publication de nombreux glossaires partiels ou régionaux, que voudraient entreprendre les diverses sociétés archéologiques ou des chercheurs isolés. Mais elle se propose de centraliser les résultats de ces enquêtes, que leurs auteurs les livrent d'eux-mêmes à la publicité, sous la forme qu'ils préféreront, ou qu'ils les lui adressent directement en manuscrit.

\*  
\*\*

En outre, la Société établira un programme d'action qu'elle tâchera de réaliser progressivement.

Au nombre des mesures dont l'application paraît souhaitable dans le plus bref délai, peuvent figurer les suivantes :

1. Rassembler tous les travaux relatifs à la toponymie qui ont paru en Belgique et, autant que possible, les travaux analogues publiés à l'étranger.
2. Dépouiller et mettre sur fiches les publications de toponymie wallonne, les manuscrits que la Société possède et les commu-

(<sup>1</sup>) MM. Kurth et Pirenne ont déjà, sans réserves, encouragé la Société à marcher dans cette direction. Elle leur témoigne ici sa vive reconnaissance pour la sympathie qu'ils ont bien voulu lui montrer. Elle remercie particulièrement M. Kurth, qui lui a offert le manuscrit d'une *Toponymie de Durbuy*, dont il est l'auteur.

nlications qui lui seront adressées ; commencer la collection alphabétique et la tenir au courant.

3. Obtenir du Gouvernement que, dans chaque commune de la Wallonie, un fonctionnaire communal soit chargé de dresser, avec une réduction de la carte cadastrale, la liste des lieux dits qui figurent au cadastre de sa commune : ces documents, qui pourraient être établis assez rapidement, seraient remis à la Société.
4. Tirer en nombre l'article de M. Feller : *Comment il faut faire la Toponymie d'une commune* et le présent exposé de vues ; en adresser un exemplaire à l'administration de toutes les communes wallonnes et au curé de chaque paroisse.
5. Stimuler le zèle des chercheurs ; inviter tous ses membres à porter leur attention sur cette enquête ; tâcher de trouver dans chaque commune deux ou trois hommes éclairés et dévoués qui consentiraient à étudier la toponymie locale ; les guider, au besoin, et leur ouvrir sa collection de documents.
6. Publier des glossaires qui pourront servir de types aux futures contributions.

\* \* \*

La Société est convaincue que, de la sorte, elle travaillera, comme elle s'est toujours efforcée de le faire, dans l'intérêt de la Wallonie. Elle espère que cette entreprise nouvelle rencontrera la sympathie de tous les Wallons et, en particulier, des hommes d'étude.

*Le Secrétaire,*  
Jean HAUST

Liège, 8 juillet 1907

# ARCHIVES DIALECTALES

## 4. Les Haies

[Dialecte de Clermont-Thimister (arr. de Verviers)]

On distingue trois sortes de haies : 1<sup>o</sup> *hâye al cizète*, 2<sup>o</sup> *hâye a r'miner* et 3<sup>o</sup> *hâye al plante*.

1<sup>o</sup> La *hâye al cizète* ne se trouve généralement qu'aux routes et aux jardins ; on doit de temps à autre la *cizeler* avec une *cizèle du hâyes*. Les *cizelèges* sont réunis en un tas dont on fait un *fowâ*.

2<sup>o</sup> La *hâye a r'miner* réclame un travail plus compliqué, mais moins répété, et laisse des déchets utilisables. On commence par *tôde* (<sup>1</sup>) *lu hâye* ou couper les grandes branches du dessus, *lu tièsse*, au moyen de la *hépe tôderesse*, la *cougnèye* ou grosse hache étant réservée pour les tiges et les arbres. Parfois on *tôt* avec le *fiermint* (serpe à manche court) ou avec le *hérpé*, sorte de ciseau à long manche, sur lequel on frappe de bas en haut avec un *mayêt*.

Puis il s'agit d'enlever les bois morts et ceux qui ne conviennent pas : c'est *vûdi l' hâye*.

Il faut alors *ruminer* (remener) ou *fessi*, c'est-à-dire tresser, entre les *stoc's* ou tiges, les *minants* (branches flexibles venant du pied de la haie) et les *boutenâres* (petites branches flexibles naissant le long des *stoc's*) : *fé à bé r'minèje*.

Le mot *stoc'* ne désigne pas seulement l'épine ; il signifie aussi un tronc que l'on recoupe pour le maintenir à hauteur de la haie : *ô stoc' du neûhi*, *ô stoc' du tchârné*. Mais *stoc'* employé seul désigne habituellement l'épine : *one hâye du stoc's* = une haie d'épines.

(<sup>1</sup>) Liég. *tonde*. La dénasalisation est le caractère le plus prononcé du dialecte hervien.

*Ôs (= on) a fini d'el ruminer, i va mète lès fesses.* La *fesse* est une grande branche flexible, dégarnie de ses branchioles, que l'on tresse entre les parties supérieures des *stoks* pour former le dessus de la haie : *fé o bô fessède*. Parfois *fessède* s'emploie aussi comme synonyme de *ruminède*.

Il ne reste plus que le *spinède*. *Spiner*, c'est planter de petites branches d'épines entre les *fesses* pour garantir les jeunes pousses.

3° *Haye al plante*. Ici le travail est différent : après avoir *tôdou* l'*haye* et enlevé les bois inutiles, on fait des *plantes*, qui sont de grandes branches en éventail, obtenues par section des branchioles de deux côtés opposés, et dont le gros bout est taillé en pointe.

La *plante* qui va contribuer à former la haie, est donc un élément mort que l'on enfonce en terre, soit directement, soit dans un trou fait avec la *haminte*.

Lorsqu'il y a assez de *plantes*, on applique de chaque côté de la haie une *pice*, et les deux *pices* sont réunies par des ligatures : *loyt lès hayes* (<sup>1</sup>). Pour bien serrer la haie, on rapproche autant que possible les *pices* au moyen d'un *crama* (crampon muni d'un levier) ; on applique alors les *harts* ou ligatures, formées de branches de chêne ou de saule (les petites branches de saule sont les *wézis*). Actuellement la majeure partie des ligatures se fait en *fi d'arca*. D'habitude on met un second rang de *pices* pour consolider la haie.

\* \* \*

Il arrive que, par ci par là, on enfonce en terre dans l'épaisseur de la haie un pieu de saule, destiné à prendre racine : c'est un *plançô* (franç. plançon ; à Jupille *on planton d'sâ*).

Lorsqu'il se présente un espace sans sujet vivant, on se décide parfois à n'y mettre que du bois mort : on y enfonce des *plantes*, on les renforce avec des branchettes bien fournies ; le tout, serré par 4 perches, 2 de chaque côté, forme une *tramaye* : *fé one tramaye* (cf. GGGG. II 442).

(<sup>1</sup>) GGGG. II 257 appelle *prime* une « perche ou longue pièce de bois qu'on place horizontalement dans les haies pour les soutenir ». Ce mot est encore employé à Fléron et à Jupille.

Une pousse verticale partant du sol et que l'on respecte, s'appelle un *môtant* (montant), par opposition aux *minants*.

Dans l'intervalle entre deux réparations, on doit chaque année *groyi* (<sup>1</sup>) la haie, c'est-à-dire couper les petites branches du bas (*dè cou dèl hâye*) pour permettre à l'herbe de grandir. Ce travail se fait au moyen de la *grôyeresse*, sorte de serpe à long manche. Les débris de la haie et les petites branches coupées sont les *grôyehôs*.

Une jeune haie doit être soutenue au moyen de *pâs* et de *lates* et protégée de chaque côté par un *bayelèdge* composé de *pâs* et de *bayes* ou grosses perches, qui sont fixées sur les *pâs* au moyen de *spatés* (lamelles de fer flexibles).

Le sillon fait pour la plantation de la haie s'appelle *sohe*. Une *sohe* est aussi une rigole qui permet l'écoulement des eaux d'un terrain humide (*sohi one wêde*). Ce travail est aujourd'hui supplanté par le drainage, *drénèdge*.

Entre le 15 décembre et le 15 mars, et en tout cas *duvant qu' lès hâyes nu boutêhe*, se place le temps où l'on raccommode les haies: *lu cloyâve*. Le *cloyeu* va *clôre*, muni de son tablier en cuir (*pê d' cloyeu*) et de ses gants (*mofes du cloyeu*). Il a sa *sarpête* suspendue par derrière au *croc'* de sa ceinture. Le travail des haies et la façon de l'exécuter se disent *cloyèdge*. — Les branches, grandes et petites, destinées à entrer dans la haie, s'appellent *lès clôyemints*: *Nos n' sâris pus clôre ; nos n'avans pus dès clôyemints*.

*Ruclôre*, c'est réparer un trou dans une haie (*one trawéye*): *ruclôre one trawéye*. — *Bocâ* est synonyme de *trawéye*. — Une *moussète* est un trou au niveau du sol par où l'on peut passer à plat ventre (<sup>2</sup>).

(<sup>1</sup>) A Fléron et à Jupille *héri*; les débris s'appellent *hêvions*. — A Jupille, *grôyeresse* est inconnu; on dit *sièrmint a bûze*.

(<sup>2</sup>) A Jupille, *passâhe*: *li passâhe est plinte di poyèges di live* (Jean LEJEUNE). — A Fléron, une *potchâhe* est un point où l'on peut escalader la haie; à Jupille *potchâhe*. — A Jupille, une *frohâhe* est l'endroit dans une haie où les bêtes ont brossé (*frohi*). — A Jupille, *hêpeter* signifie recouper une haie pour la rajeunir. Tous ces termes sont inconnus à Clermont-Thimister.

*Réclôre*, c'est renfermer, boucher les issues.

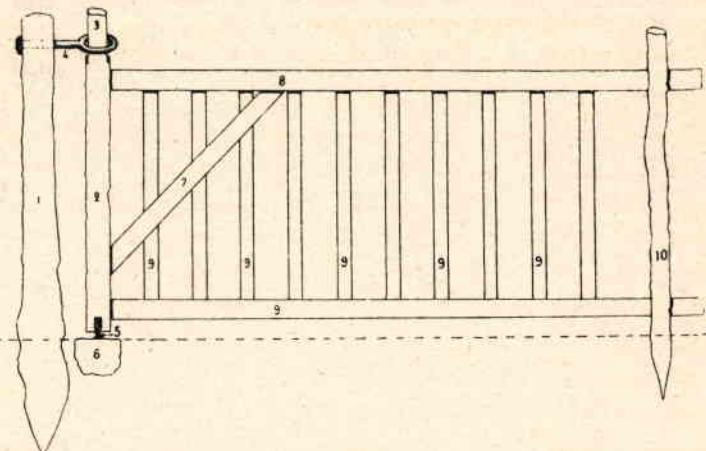
\* \* \*

Dans chaque haie séparant des prairies de fermiers voisins, on ménage un *oda*: un mètre environ de haie est remplacé par 2 ou 3 perches ou fils de fer placés horizontalement et qui servent de barricade tout en permettant aux vaches de troupeaux différents de *s'oder* (se flairer). Cela leur enlève, paraît-il, l'envie de *frohi* (brosser, traverser la haie en la brisant).

Lorsque les haies rencontrent les *pazès* ou *pid-pazès*, elles sont interrompues, soit par un *tourniket*, soit par un *môteù*, composé de plusieurs *hiweùs* ou grosses pierres dressées le plus souvent en triangle. On appelle encore *hiweù* la pierre qui empêche les véhicules d'approcher de l'angle d'un mur ou d'un pilier (¹).

La haie peut encore être interrompue par une *bârière* à deux battants, ou par une *hâhe* (claire-voie), qui est tout aussi large, mais n'a qu'un battant. Le *hâhé* est une *hâhe* plus étroite et plus légère.

La *hâhe* est suspendue, au moyen d'une *tchape* ou *mahote*, à un

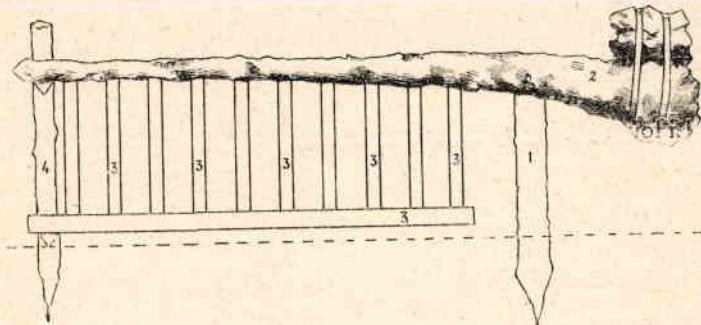


1. *postê*; 2. *pos'lèt*; 3. *botô*; 4. *tchape* ou *mahote*; 5. *stri*; 6. *pire du pêlîte*; 7. *boutant*; 8. *grèle*; 9. *rêyes*; 10. *bate*.

(¹) Cf. BODY *Voc. des Charrons, etc.*, v° *sauteu* et GGGG, v° *treûhi*.

*posté* (gros pieu solide) et va se fermer contre une *bate* (pieu plus mince et moins résistant). Le bois du dessus est la *grèle*, reliée par le *boutant* au *pos'lét*. Le *pos'lét* est le pivot ; il est arrondi à sa partie supérieure pour tourner dans l'anneau de la *tchape* ou *mahote* ; la partie arrondie est le *botô* (bouton). La partie inférieure du *pos'lét* est munie d'un *stri*, ferraille en forme d'étrier armé d'une pointe qui tourne dans l'excavation d'une *pire du pélète* [*pélète* = bassinet]. La *hâhe* est complétée par des *rêves*. — Aujourd'hui, le fer remplace de plus en plus le bois dans la construction des *bârires* et des *hâhes*.

La *hâhe à cou* (qui tend à disparaître) est une *hâhe* à contrepoids. Son nom lui vient de ce que la *grèle* en est généralement formée d'une tige d'arbre dont le pied, souvent énorme (*cou* = cul), forme le contrepoids. Ce contrepoids est parfois renforcé d'une grosse pierre. La *grèle* pivote sur un *pâ* (pal, pieu).



1. *pâ*; 2. *grèle*; 3. *rêves*; 4. *bate*.

Les haies artificielles sont dites *bayelèges*, *hâyes artificielles*, *hâyes du fier* ou *hâyes du fi d'arca a spènes*.

Un *pâfis'* est une cloison fixe, formée de pieux rapprochés, reliés entre eux par des branches tressées.

D<sup>r</sup> S. RANDAXHE,  
à l'himister

### 5. Fènâ-meûs (<sup>1</sup>)

[Dialecte de Lincé-Sprimont]

Avri, come dit li spot, a-st-apwèrté l' mitan dès foyes a May ;  
May a fait 'ne fwèce, èt vola tot qu'a stu vért, mins d'on si tinre  
vért èt si télemint fris' qu'on direût qu'on v'nahe dèl sètchî foù  
d'ine lâsse.

Li solo a-st-éhandi l' tére, lès âbes ont flori tot blancs èt l' foûre  
a crêhou, plin d' fleûrs èt d' bièsses di totes lès sòrs.

Vochal Djun : c'est l' fénâ-meûs.

Li foûre èst bê.

\* \* \*

Lès près, lès wèdes ridohèt d'yèbe disqu'a d'zeù lès hâyes ;  
pidjote a midjote lès dièrinnès mèlèyes ont d'flouwi à vint, èt  
l' foûre a flori : asteûre i vout s'minci, i s'apèsantih èt flahe di  
co traze costés. Vola l' timps d' mète li fâs d'vins.

Li soyeû, li stridje èt l' cohî pindous a s' cingue, aprèstèye sès  
batemints èt s' mâtê po r'bate si-ustèye, qu'a dwèrmou tot l'iviér  
pindowe èl heûre.

Li foûre èst bon.

\* \* \*

Et l'ome s'a-st-èpuré èt s' s'a-t-i métou a l'ovrèdje.

Il ataque li prumîre bate, pâhûle èt sins s' presser. A chaque

(<sup>1</sup>) Les articles de nos correspondants seront toujours parfaits à nos yeux s'ils unissent la simplicité à la clarté et la précision du style. Lorsqu'à ces qualités essentielles s'ajoutent le pittoresque et l'harmonie, nous nous en félicitons doublément. C'est le cas pour cette jolie page dont l'auteur, le poète Henri Simon, a bien voulu réserver la primeur à ce modeste *Bulletin*.

— L'article suivant traitera le même sujet au point de vue purement technique. Enfin d'autres communications, dues notamment à MM. H. Piron, de Masta-Stavelot, et S. Randaxhe, de Thimister, nous ont permis d'élaborer sur la fenaison un questionnaire général, que l'on trouvera ci-après.

còp d' fâs, ine saqwè brûtinèye, come ine plainte, èt l' bê foûre si lêt djud sol tére qui l'a-st-ac'lèvè.

Li bate finèye, li soyeù r'sowe si tèyant è tansé di s' main, èl rissinme èt rataque ine aute rote.

Èt la, è plin solo, lès bates sùvèt lès bates sins lâker. L'eûrèye vinowe, l'ome dihint s' tête al hape : il a hâsse dè vèy li dièrinne fénèsse djuds.

Li foûre èst soyi.

\* \* \*

I n'a pus rin so pid.

Lès pâwions, èwarés, ni r'trovèt pus lès fleûrs, qui finihèt dè mori, stindowes al tére...

Qué samerou èl pid-sinte !... Li bocâ s' tape à lâdje : c'est lès fèneûs, li fotche èt l' rustè so li spale.

Come on frumehi èn alèdje, vo-lès-chal avâ l' wède. Lès clérs cotrès dè fenerèsses èt leùs blancs baradas baletèt-st-à vint. A còps d' fotche, i k'sémèt lès bates èt, dismitan, ç' n'est qu' hahe-lâdes èt còps d' lawe ; mins l'ovrèdje rote tot l' minme, ca vola tot stâré.

C'est-à-tour dè solo dè d'ner s' còp d' main a l'ome.

Li foûre èst d'zarné.

\* \* \*

Èt l' pauve foûre a stu r'toûrné tote li djoûrnèye ; ossu n'est-ce pus rin d' lu ni dès fleûrs qu'estit co ir si bèles. Lès pâwions s'ont r'sètchi foû dèl wède, qu'est mwète por zèls. Èt l'ome oûveûre a plins brès, ca l' solo bahe : i s' fât d'hombrer.

Èt vola tot d'on còp lès hougnètes qui s' drèssèt d' tos costés : vos diriz 'ne tropé di bérbis qu' vint d'abrotchi foû d' tére. Ine fwète odeûr d'yèbe còpèye monte è cir. Diè vòye qu'i n' plouše nin dèl nut' !

Li foûre èst hougneté.

\* \* \*

I n'a nin plouù. Li solo, qui blame di s' pus fwért, a d'dja r'souwé lès crouweûres dèl nut' qu'est passèye. Vo-re-chal lès fèneûs qui rataquèt.

Lès hougnètes sont disfaites, èt l' foûre ripasse si märtire.

Èco 'ne tchoke, i sèrè bon ; on l'öt hileter a chaque còp d' rustè : « Quéle coleür ! dist-on, quéle odeür ! Lès biësses àront bon cist iviérr ».

C'est l' moumint d' roler l' foûre, ca dèl tchérâ amonte on brut d'atèleye...

C'est l' tchâr !... Corèdje !... Èt les longuès roles si stindèt sol pindèye dé pré.

Li foûre èst féné.

\* \* \*

Èt la, è fond dèl wêde, li pice èst d'dja drèsseye. Lès fotches rimplihèt èt vüdièt lès tchârs. Li foûre s'êtèsse, li môye s'arondih èt monte so l' cir qui l' solo mèt' è feù tot s' coûkant.

Li foûre èst r'métou.

Henri SIMON

Li 23 dè p'tit meùs d' l'an 1907

## 6. Li Fènâhe

[Dialecte de Retinne]

Vos savez tutos çou qu' c'est dè foûre : c'est d' l'yèbe soyéye èt fénèye qu'on done a magni às biësses qwand 'le sont so stâ.

Nosse mot walon *foûre* ni ravise nîn djustumint l' francès *foin* : ci-cial vint dè latin *fænum*. C'est d' la qu' nos avans tiré *fener* tot parèy qui l' francès *faner* ; tot fant qu' *foûre* provint d'on mot dè bas latin *fodrum*, *foderum* ou *fodrium*, qu'on resconteûre dèdja d'vins lès ac's vès 796 èt qu' n'est qui l' mot tihon *Futter*, qui vout dire li pateûre ou l'amagni dèz dj'vâs (¹).

(¹) A signaler que le radical de l'allemand *fad-en* signifie *remplir* dans le double sens de *doubler* (*un vêtement*) et *nourrir*, comme le w. *förer*.

Po k'ninci, on louma *fodrum* tot çou qu'i faléve po d'fraiti bièsses èt djins d'vins 'ne àrmèye. Adon ç' n'a pus stu qu' l'amagni dèz bièsses : tchivâs, bcûf's, vatches, moutons èt gades ; èt, come li mèyeù èt l' pus gros d' cist amagni-la èsteût l'yèbe fènèye, on l'a loumé dè foûre.

C'est lès plèves dèl leune d'avri qui d'nèt *dè pid* à foûre, c'est-à-dire qui l'aspèhihèt, èt c'est l' solo d' may quèl fait crèhe, qui li done dèl hauteûr. Ossu, qwand c'est qu'i-atome dè v'ni trop' di temps a bihe so cès deûs meûs la, on n' ramasse wère di foûre : i n'est ni haut ni spès.

I-n-a co dèz plèces, è payis dè Rwè (¹), par eximpe, wice qui lès vatches magnèt l' prumi djèt dèz wèdes qu'on vout soyi. L'yèbe ricerhè so l' còp, mins l' fènâhe èst r'estardjèye d'ine qwinzinne di djoûs. I-èst-a supôsèr qu'on féve tot costé parèy dè temps passé, pusqui l' fènâhe èsteût d'ine treuzinne di saminnes pus tâdrowe qu'oûy. Èt l' prouve, c'est qui, d'vins li R'keûy des ôrdonances dè Payis d' Lîdje (Prumî volume, pâdje 220 so li d'zos), l'ac' dèl Pây di Vottem finih come çouci : « Donneit l'an de grase MIII-XXXI le X<sup>e</sup> jour de mois de jullet que on dist fenal moys ».

Oûy on fène d'ordinaire divant lès plovinètes dèl Saint Pire. Li foûre èst bon a soyi tot dreût après s' florihâhe. S'on ratint trop', l'ameûr dè fistou 'nnè va po nouï li s'mince. À réze, on foûre qu'a stu féné è bon moumint èst d'on clér vèrt èt si-ode-t-i fwèrt bon, tot fant qui l' ci qu'a k'mincè a souwer so pid si fene djénâte èt s' n'a-t-i nin l' fène odeûr di l'autre.

Po-z-avu fleûr di foûre, i fât-st-ècrâhî lès wèdes ; divins lès fondrèyes, qwand ons èst-a main dèl fé, on pout miner lès corantès èwes so lès pindèyes dèz prés, mins l' foûre qu'ons i racoye si r'sint todi d'esse ine gote êwis' : c'est çou qu'on lome dè seûr foûre.

I fât treûs sôrs d'ustèyes po fèner : lès fâs, lès fotches èt lès ristèses ou rustèses. On n' coûke mây nole ustèye al têre divins lès

(¹) Dè costé d' Hève, li payis d' Lîdje aléve disqu'e Djosé. Pus lon, c'esteût l' payis d' Limbourg, qu'a stu bin dèz annèyes d'à Rwè d'Espagne : c'est çoula qu' lès Lîdjuwés l' loumit *payis dè Rwè*.

wèdes ou d'vins lès près : ons àreut trop' di ruses di lès r'trover. C'est çoula qu' lès mantches dès fâs èt dès ristêts sont raw'his al bêchète po lès poleûr planter è tête. Dè vi temps, qwand on s' sièrvéve di fotches di bwès, faites à pus sovint foù d'ine dreûte cohe di neûhi qui crêhéve fortchowe so li d'zeûr, on l's aw'hîve ossu al bêchète dè mantche po lès planter. Oùy lès Amèricains nos ont fait dês fotches d'acir a deûs, treûs èt qwate dints, qu'on fait on rude ovrèdje avou èt qu' sont bêcôp pus lèdjires qui nos fotches di fièr a deûs dints d'a passé 'ne quarantinne d'annèyes.

Wice qui l' tèyant dèl fâs èst-émantchì, on adjusteye, di sqwére avou l' fâs, ine aloyante hârt qu'on lome ine *rapwètrotûle* èt qui sièv a racoyi l' foûre soyî po fé l'*andain* ou *âdain* ou *and'li*.

On lome andain l' guilite di foûre abatou a chaque còp d' fâs ou a tchaque pas qui l' soyeû fait èn avant.

Di m' djonne temps, c'esteût l' cinsi lu minme ou l' bovi, avou sès vârlèts, qwand 'nn' aveût, qui soyive. I n' va pus oûy ainsi : on a dês djins d' mèstî qui fêt l'ovrèdje pus rade èt bêcôp mis. « Bêcôp mis » vout dire qu'i rèsèt l' wason disqu'a tête èt qu'i fêt pus d' foûre. C'est dês omes qui nos v'nèt dè costé d' Dinant et d' Flip'veye. I soyèt tote l'annèye : d'octôbe a may, i soyèt lès pîres di marbe èt lès pîres di tèye divins lès pérîs d' leû payîs. È meûs d' djun, i v'nèt soyî l' foûre avâ ci èt, tot dreût qui l' fénâhe èst foû, i-ataquèt a còper lès deûrs grains èt lès mârsèdjes disqu'e meûs d' sep timbe.

Po l' foûre, i soyèt a martchî. I-a passé on temps, i fit çoula a treûs qwârts di franc l' vèdje [436 mètes ramoûrnés (<sup>1</sup>)]; adon ç'a stu a on franc, èt oûy c'est-on franc èt d'mèy.

Dj'a k'nohou on soyeû qu'on louméve Andrì — si sorno m'est-oûy foû dèl tièsse — in-ome qu'aveût l'air tot hink, qui soyive disqu'a onze vèdjes di foûre li djoù : i k'mincive a treûs eûres à matin, féve ine prandjire d'âtoû d' deûs eûres so l' wazon qwand l' solo èsteût è s' plinte fwèce, adon i rataquéve disqu'à bron dèl nut'.

(<sup>1</sup>) Mètres carrés.

So l' còp qui l' foûre èst djus, si l' temps sièv, ons ataque a d'zannener (ou *disâncener*), çou qui vout dire qu'on disfaît lès andains al fotche, tot k'sémant l' foûre a l'avire, po l' mète à solo èt co mis à vint, qui fait po l' mons ot'tant èt d'ossi bon ovrèdge qui l' solo.

Qwand l' foûre kimince a souwer, on l' ritoûne al fotche so plèce. Adon, qwand l' solo d'hint, on ramasse li foûre a *royons* (ou a p'tites rôyes) avou dès ristè d' bwès.

Li lèd'demain qwand l' solo a hapé l' rosèye inte lès royons — èt s'i n' lüt nin l' solo, i n' ärè nin dèl rosèye — on r'toûne cès-cial à ristè tot lès assètchant wice qu'i fait sètch, èt on rik'mince li djeû treûs qwate fèys s'i fät. On n' sâreût may trop' kitoûrner l' foûre : s'i lüt l' solo, çoula l'espètche di s' honder èt, s'i n' lüt nin, on r'mèt' todi a fwèce à vint li d'zeûr dès royons.

Sol fin d' l'après-l'-dîner, s'i-a aparance di plêve po dèl nut', on rassonle à ristè dès pècots d' royons a p'tites hougnètes. S'ons èsteût k'tchèssi dès nûlèyes, on f'reût al vole, èl plèce di hougnètes, dès tot p'tits hopès qu'on lome des *gossèts*.

Qui l' temps siève si bin qui c' seûye, i fât todi treûs fèys vint'-qwatre eûres po fé dè bon foûre.

Qwand l' foûre èst fait, s'on n'est nin prèt' a l' rintrer, on l' ramasse a grossès hougnètes di deûs mètes haut so 'ne sipèheûr a l'ad'venant, èt on pégne tot li d'foû à ristè, po mis fé d'goter l'èwe s'i v'néve a plouûre. — È France, dè costé d' Compiègne, dj'a vèyou dès tchapes di strin so lès hougnètes di foûre po lès warandi dèl frèheûr.

S'ons a l's atélèyes prètes po rintrer l' foûre, on l' tchèdje (al *fotche tchèdjerèsse*, ine fotche a long mantche) so tchâr, cármane ou tchèrète a hâles èt on ramasse al hape à ristè l' foûre qui d'meûre kisémé wice qui lès hougnètes èstît. Po n' rin piède avâ lès vòyes, on pégne à ristè lès deûs costés dèl tchèdje èt, so li d'zeûr, on sére tote li masse avou 'ne pîce qui lès Hèsbignons, si dj' tin bin, loumèt on *habâ*.

Ons ètessse li foûre so l' cina èt, fait' a fait' qui l' hopè monte, ons

a dès gamins quèl vinèt tripeler po leù plaisir, tot s' fant souwer  
a co cint mèyes gotes.

Treùs qwate saminnes après qui l' foûre èst so l' cina, li crouwin  
l' fait r'housser : c'est po çoula qui, quâsi d'vins totes lès cinses,  
on veût lès pègnons findous d' la-haut lâvâ, ou dè mons dèl  
crèsse dè teût disqu'a d'zos dè cina.

È nosse payis — a Fléron èt às alintoùrs — on n' fait quâsi  
mây dès moyes di foûre come on 'nnè veût, par èximpe, dè long  
d' l'éwe d'Oûte. I fât qu'on 'nnè racoye a r'dohe po qu' lès cinas  
sèyèsse trop p'tits. À réze, po moyeler, i fât 'n-ome di mèstî èt  
s' fât-i co dès covreùs po-z-adjuster on teûtê di strin al copète dèl  
moye. Tot çoula cosse èt, äd'dizeûr, li foûre d'â-d'foù èst-ossi bon  
qu' pièrdou : i n' lî d'meûre pus nole ameûr.

On vint l' foûre à fas. Dè vi temps, li fas pèséve qwate-cints  
lives di Lîdje ou tot près d' cint' èt ûtante-sèt' kilos. Oûy ons a-  
st-arondi l' pwès èt l' fas d' foûre peûse djusse deûs cints kilos.

N. LEQUARRÉ

# QUESTIONNAIRES

## Nº 9. Les Foins

**I. L'objet.** Comment appelle-t-on dans votre région : l'herbe ?  
*yèbe, jèbe, ine yèbe, one jèbe, dès-yèbes, dès jèbes, hièrbèye, jèrbèye.*  
A Coo, une herbe se dit *wède*.

le gazon ? *wazon*, *gaum*, *wazan*.

le foin ? *foûre*, *gaum*, *fon*.

foins et moissons ? *lès dinrèyes a tîges*.

le regain ? *wayin*.

**II. Le lieu.** A. Comment appelle-t-on dans votre région : la prairie ? *pré*, *prête*, *proyé*, *prairéye*, *wède*. N'y a-t-il pas des noms à sens particulier, comme *assise* ? Distinguez la prairie à faucher, *soyèðje*, la prairie à pâaturer, *wèdièðje*, *pasteïre*, *pastore*, *pateïre*, *patore*.

B. Dites en wallon les qualités d'une bonne, d'une mauvaise prairie ; sa situation et orientation, *elle est-à llevant* ; son sol : *elle est sèche*, *frêhe*, *marasseuse*, *c'est-on frêhis'* ; *on frêché*.

C. Accidents de la prairie : touffes d'herbe laissées par les vaches, *wastène*, *tampé* ; touffes provenant du fumier de vache étendu, parties laissées en graine, etc.

D. Quelles sont les plantes qui constituent le fond d'une bonne prairie ?

Quelles sont les plantes nuisibles, vénéneuses ou rendant le foin maigre ? *surales di ñ'vâ*, *tchèrdons*, *trôyes* (centaurée jacée ? Condroz), *panâhes* (branc-ursine), *pourales* (? grosse racine, Condroz), *pés d' vatche* (? fait crever les vaches), *hémérales* (? fleurs jaunes), *tchècawes* (prêles), *hiyètes* (campanules, rendent le foin maigre), *fénaches* (ivraie, lolium rubrum ; Mons), *fénasses* (luzules ; Robechies).

E. Quels sont les soins à donner à la prairie ? a) Donnez les expressions relatives à la fumure : *ansène, ansine ; fin, fyin, fi ; fémi* ; — *ansiner, stârer lès flates, aler stârer âs flates.*

b) à l'irrigation et au drainage.

c) comment dit-on passer le rouleau sur la prairie ? nom du rouleau ?

d) comment dit-on 1) détruire les taupinières? *démutierner* (Hainaut).

2) la taupe ? *foyon, fouyan, fougnon.*

3) la taupinière ? *boute di foyon, bouteure ; frimouhe, froumouhe, froumouche ; muterne, mutiérne ; moftoule, moufale, moufawé.*

4) la herse à détruire les taupinières? *grifou, grifon, mutérnwa, démutérnwa, dossou, hiérche a mutiérnes.*

5) l'industrie du chasseur de taupes a-t-elle existé dans votre région ? son vocabulaire ?

### III. Les espèces et qualités du foin à faucher.

a) Diverses espèces : *foûre di ð'vâ, foûre di vatche.*

b) Diverses parties ou étages du foin : *li pîd de foûre, lès tîges, fénesses ou fistous.*

c) Qualités et défauts du foin au moment de la fauchaison. Comment dit-on : les foins sont mûrs, verts, fleuris, secs, trop secs, sûrs, aqueux (*éwis'*), souillés de terre au pied (*essonkés*), touffus, maigres, courts ; ils ont de la sève (*ameûr*) ?

**IV. La saison.** Quelle est chez vous l'époque de la floraison (*foûrèhon*) ? Comment appelle-t-on le mois de la fenaison ? *fénâmeûns, fénau-mwës ; al fénâ-meûs.*

l'époque des regains ? *wayin-timps.*

### V. L'action de faucher et faner en général.

a) faucher ? *soyi, soyer, sôy à foûre, fâtcher, fâtchî, fankier, coper.*

b) fauchaison, action de faucher les foins ? *soyâhe, soyâye, soyâve, fancâge.*

c) faner, étendre le foin, travailler le foin, recueillir, sécher le foin, etc.? *fêner, ovrer l'foûre, toûrner, ritoûrner, kitoûrner l'foûre.*

d) la fenaison ou travail des faneurs ? *fénâhe*, *fénâye*, *fénâve*, *f'nau*, *fénède*, *fénage*. Faire la fenaison : *fâre la f'nau* (gaum.).

**VI. Le personnel :** a) faucheur ? *soyeû*, *soyeûr*; *fâtcheû*, *faukieû*, *faukeû*.

b) faneurs, faneuses ? *fèneûs*, *fêneresses*.

c) De quelle région viennent les faucheurs et faneurs de votre canton ?

d) Donnez en wallon les détails relatifs à la journée des faucheurs et faneurs, aux repas, à la sieste, au paiement. Comparez avec ce qui se pratiquait autrefois d'après les souvenirs des vieillards.

**VII. Particularités relatives à la fauchaison.** Chaque coup de faux est une *couteléye* (Monceau-s.-S.) ; faucher à larges tranches se dit *coutclèy* (Prouvy).

On fauche de façon à obtenir des andains en ligne droite : aux endroits où les herbes ont été couchées, on la fauche en petits cercles ou *rôsètes*.

**VIII. Les instruments pour faucher :** *ustèyes dè soyeû*, *ostis du faukeû*.

a) Mentionnons la faucheuse mécanique, *soyeise* (Condroz).

b) la faux, *fâs*, *fâs*, *faus*, *fauch*.

Dis'inguer les diverses espèces de faux, 1<sup>o</sup> suivant l'origine : *cineresse*, *faus d' Ciney*;

2<sup>o</sup> suivant la forme et la destination : *basse fâs*, *haute fâs*, *tiré-fâs*, *clawé-fâs*; *bêch* ou *fâs di stièrmint*, *fâs di stierneûre*, *fâs d'gjunièsse*, *fâs d' foûre*; *piquet* et *fâs d' flamind* (pour la moisson); *fâcêye*, *fauciye*; *cêye*, *ciye*, *cile*, *skèye*.

Les parties de la faux : 1<sup>o</sup> le manche : *fâmagn*, *fâmin*, *fâmin*, *fâmè*, *faumèn*, *fauman'*; *faucâr*, *faucâ*, *fauco*, *faucô*, *faukè*; *mantche*; *hacacrô* (manche plus court ; Prouvy-Jamoigne).

2<sup>o</sup> les poignées ; nommées ensemble : *pougnéyes*, *pougnètes*; nommées séparément, l'inférieure : *pougnèt*, *manote*, *mènote*, *manike*, *crâne*; la supérieure : *cwèrbâ*; *crèsse*, *creùsse*, *pougnèye*

*touînante* ; *famagn a creûsse* (manche à poignée-manivelle ; Weismes).

3<sup>o</sup> la lame, en fer battu (*lame, foye*), où l'on distingue, dans le sens de la longueur, le rebord : *vèdge, hoûr*, la partie mince : *foyé*, — la partie écrasée par le marteau, qui prend une couleur particulière : *bate*, — le fil de la lame : *tayant, tèyant* ; — dans le sens de la largeur, la partie qui est vers le manche : *talon*, — l'autre extrémité : *bîchête* ; — enfin, dans le sens de l'épaisseur, il y a la partie qui touche terre en fauchant : *dos dèl lame*, — et la partie intérieure : *plat dèl lame*.

4<sup>o</sup> les pièces servant à rattacher la lame au manche ; précisez à l'aide de dessins les divers modes d'attache. Le rebord de la lame se prolonge en une pièce de fer coudée : *goûge, agrape, caue dèl fous, croc, crotchèt* ; cette pièce peut être clouée sur une rallonge : *sôdèn de la clawé-fâs* (Weismes) ; elle peut être terminée par une pointe qui pénètre dans le manche : *spène, spinète* ; le trou ménagé pour recevoir cette pointe est la *spineûre* (Condroz), l'*aneûche* (gaumais) ; le crochet de la lame peut être assujetti au manche par un anneau : *véroûle, viroûle, bague* ; enfin un petit coin en fer, *cougnét*, serre les trois pièces.

5<sup>o</sup> les pièces accessoires qui s'adaptent à la faux pour rabattre ou coucher symétriquement les andains. Ces armatures sont-elles les mêmes pour les fourrages, la luzerne, le trèfle, les avoines, les blés ? Faites, si possible, des dessins, accompagnés des noms wallons de chaque partie. Ces garnitures, sans que nous soyons toujours en mesure de préciser, s'appellent : *rapwêtroûle, rapwattroûle* ; *vaurlèt, èrbî, yerbî* ; *ér* (= arc) ; *ployerou, ployête* ; *forcête* ; *arna, èrna, harnè* ; *crocmint* ; *marlô* ; *tchêt, pîtít tchêt*. — On cite comme parties du *harnè* ou du *tchêt* : *li tièsse, li cèke, lès dints, li bâre, l'aguèce, les deux vèrdjales ou vèrdjèles*.

La pièce accessoire qui, dans certains cas, double la lame pour la rendre plus résistante.

Comment dit-on emmancher la faux : *monter l' fâs, èmantchi l' fâs, amantchi eune fous*.

Inconvénients provenant de ce qu'une faux est mal emmanchée : *li fâs r'vint trop' ou trop pô, li fâs va trop pô ou trop fwért a tchomp, li fâs yerbeye trop fwért, bête trop fwért, poûhe trop fwért.*

Aiguiser la faux et battre la faux sont deux opérations très différentes. Aiguiser la faux pour la première fois se dit à Chênée *difoncer l' fâs*. Aiguiser en général = *sinni l' fâs, sèmi; rissinni, rissèmi, rissème, rissémier; rüðji s' fans* (Bourlers).

Outils pour aiguiser la faux. 1<sup>o</sup> La pierre à aiguiser : *pire di fâs, pire a sinni l' fâs; keū* (lat. *cos, -tis*) ; *vërsia, vërsianu*.

2<sup>o</sup> Cette pierre baigne dans de l'eau vinaigrée que contient un étui ou coffin : *cozi, couzi, cuzü* (de *keû* cité plus haut), *cohî, gohi, gouhi, conyi; cwërnée, cornet; bouleté; buwea; cofignean; bilot; posson.*

3<sup>o</sup> Le coffin est suspendu à la ceinture du faucheur : *cinqne, cintëire*. A cet effet il est muni d'un crochet : *croc', crotchèt, nez*, et la ceinture, d'un anneau : *onê*.

4<sup>o</sup> Pour adoucir le taillant, on se sert d'une racloire en bois de chêne recouverte de sable et imbibée de vinaigre : *stritche, estritche*. Passer la racloire = *stritchi, ristritchi, èscurer*. La stritche est attachée à la ceinture par un anneau, ou le long du manche de la faux, entre le *cwërbau* et l'extrémité supérieure.

Battre la faux = *bate si fâs, bate si lame, rimète li téyant, ribate*. — Cette opération, plus longue et plus délicate que l'aiguisage, se fait quand la lame est ébréchée : *hârdëye, duhârdëe, scardée*, qu'elle présente une brèche : *hârd, hârd, scârd*; elle est alors hors d'état : *hôrs d'agüje* (Jamoigne). Il faut faire disparaître la brèche par le battage : *risséchî l'hârd, stinde li hârd*. Un bon *bateù d' fâs* est un ouvrier apprécié.

Accidents qui affectent une faux mal battue : le taillant trop battu gondole, il est distendu : *dutinké*; c'est *bate trop tène* ou *bate a mwért téyant*.

Outils pour battre la faux. 1<sup>o</sup> L'ensemble des deux outils principaux se nomme : *lès batemints, batemats* (*gaum.*), *èglumias, aglemias*. C'est une enclume et un marteau à battre reliés

par une corde ou courroie : *cûré*. La tête du marteau et celle de l'enclume sont introduites dans le *cûré* par des œillets : *oñyêts*.

2<sup>o</sup> L'enclume seule se nomme *batemint*, *écome*, *comé*, *coumaye*, *goumé*, *sto d'écome*, *églumia*, *inglumia*, *inglimète*, *aglemia*.

Cette enclume est munie à mi-corps, pour l'empêcher de s'enfoncer trop profondément en terre, de 4 crochets : *élètes*, *coyons*, *croles*.

La partie supérieure est *li tiësse*.

3<sup>o</sup> Le marteau seul = *mârté*, *mârtê*, *maurtia*, *marthau*.

4<sup>o</sup> Les anciens faucheurs du Condroz attachaient à l'*églumia* un petit bac d'eau, *batch*, dans lequel ils trempaient le marteau à battre.

On bat la faux tantôt avec la tête du marteau, tantôt avec la pointe, *pène*. La zone de battage, qui se marque très bien sur la lame, s'appelle *bate*.

**IX. Les instruments pour faner.** 1. La grande culture utilise la *fèneuse*, machine de 12 râteaux à 4 dents qui retourne le foin, et le *risté-fèneuse*, machine de 30 à 40 dents, conduite par un cheval, pour ramasser le foin séché. Mais les instruments ordinaires restent le râteau et la fourche.

1<sup>o</sup> Le râteau en général se nomme *risté*, *rusté*, *rëstia*, *rétiau*. — *râtelier* = *risseler*, *rësseler*, *russeler*, *rësteler*, *rételer*. — *râtelée* = *risseléye*, *risselon*. — *râtelage* : *rësselèje*, *risseline* (Saint-Georges).

Décrivez les diverses espèces de râteau en usage dans votre région. A Landenne, il y a 1<sup>o</sup> un *rëstia* à dents d'un seul côté, à manche droit d'une seule pièce, *këwe*; le support des *dints* s'appelle *tiësse*; 2<sup>o</sup> un râteau à manche fourchu, appelé *fotche*; 3<sup>o</sup> un râteau à manche droit, *këwe*, et à *plôyerou*, arc en bois dont les extrémités entrent dans la tête du râteau, à dents des deux côtés de la tête; à Scry-Abée cet arc s'appelle *fotche*; ailleurs on distingue *mantche a fotche* et *dreut mantche d'on risté*.

2<sup>o</sup> Distinguez la fourche servant à la fenaison des instruments similaires employés en agriculture.

*Fotche di bwès*, *fotche di fiér*, *fotche d'acir*. — *fuëne Dasn.*,

*fonne* (Saint-Hubert); *fotche a deùs dints*, pour étendre le fumier ou éparpiller le foin; *fotche d'awous'*, à manche long et fin, à deux dents assez courtes et assez droites pour que la fourche se retire facilement de la gerbe; *fotche a treùs dints*, pour faire la fenaison; *fourtche a 3 dints*, pour le fumier; *fotche a l'ansène ou tréyin*, à trois dents et à manche court, pour le fumier; *fotche à foûre ou a tchèrđji l' foûre*, ou *tchèdjerèsse*, à manche long, plus gros, à dents plus longues et plus larges que la *fotche d'awous'*.

*fourtche a skeûre, fotche heûresse*, sert à secouer le foin.

*fotche a qwate dints*, pour charger le fumier (Condroz).

*fotche ou tréyin a qwate, cinq' dints* (Visé-Warsage), *fotche a si dints*, garnies de boules ou *maclotes* aux extrémités pour charger les betteraves et les pulpes.

Le manche en bois de la fourche est enchâssé dans la partie creuse de l'instrument en fer, laquelle se nomme *bûse, bûseleûre del fotche*.

Une fourchée = *fortcheye, fortchie, fourtchée, fortché*.

Enfourcher = *èfortchi, infourtchi*.

## X. Détail des opérations du fanage.

Comment appelle-t-on l'étendue de foin que le faucheur abat d'un coup de faux ? *andain, àdain, andène, andine, andaine, andeli*. On dit aussi *bate, maneye, manée, role*. Indiquez si ces mots se disent à la fois du foin et des céréales. *Li soyeù print des lâges ou dès streûts andains*.

Comment nomme-t-on la suite d'andains formant une largeur d'un bout à l'autre du pré ? *bate ? Ex. : avou dès lâges andenes on fait dès grossès bates* (Visé-Warsage).

Lorsque l'herbe est fauchée, il faut la laisser sur le pré jusqu'au jour suivant. Alors, quand le dessus est sec, on retourne l'herbe de l'autre côté avec des fourches en l'élevant et l'éparpillant en l'air. Cela s'appelle *stârer l' foûre, staurer, kissèmer, dispaude, répare* (re + épandre), *disfê*, mais surtout *disannener* (pour *disandener*, défaire les andains), mot souvent déformé : *disaneler, disôneler, disameler, disârner*.

En général, le reste du travail consiste à retourner, éparpiller,

aérer le foin, le réunir en tas de plus en plus gros : *rahoper, duhoper, hèrer l' foûre èssonle*. Les procédés ne sont pas absolument les mêmes partout, ni le vocabulaire. Ce qui vient compliquer les descriptions, c'est que les mêmes opérations se font, à peu de chose près, plusieurs fois. Nous insistons donc auprès de nos correspondants pour qu'ils précisent le plus possible.

A la fin de la première journée, on met le foin en lignes, qu'on rassemble en veillotes : *on l' mèt' è rôyes po-z-aveür pus àhi a arindji les pêrsis* (Weismes), on en fait dès *p'tits lêts*. Syn. *roler l' foûre, taper a rèyins* (Condroz). Les lignes se nomment *roles, royes, rôyes, ryons, rèyins, roules, russèles ; móres (= môles, móyes)*. De ces lignes ou *petits lêts* on fait des *petites hougnètes, hougnetés, mulkins, fanètes, houpirons, bêrbizons*.

Le lendemain, après l'évaporation de la rosée, on étale de nouveau. Le soir de ce second jour, on accumule le foin en tas plus gros ou meulons : *grossès hougnètes, hognètes, mulias, muyas, muyots, mèyons, moyètes, machots, pêrsis*.

Mettre le foin en meulons = *hougneter*.

On peigne les *hougnètes* au râteau en prévision de la pluie. Les brins, devenant verticaux, laisseront mieux écouler les eaux. Ce qui tombe de foin sous l'action du râteau sert à *rahopeter l' hougnète, à tchérègi l' hougnète*, c. à d. à recharger le meulon.

Le 3<sup>e</sup> jour, on défait à nouveau les meulons et on refane pour que, le soir, le foin soit à peu près sec. Alors on le rassemble (*rahoper, rahougni*) en tas plus gros nommés *hopirnés, hopurnés, gros cossèts, houpirons, hutiôs, mulias, móyes, mwéyes*. Mettre le foin en meules = *môyeler, rémuler l' foûre*.

Quelles sont les opérations supplémentaires en prévision de la pluie ou quand le foin a été mouillé ? Ainsi, dans certains cas (à préciser), on relève légèrement l'herbe en rouleaux creux, à l'aide du rateau, pour que l'air circule à l'intérieur ; c'est faire des *roles, roules, roulètes, cossèts, gossèts, rukètes, couss d' tchin, makinètes*. — On défait les *mulias* pour refaire sécher le foin (*taper foû*), etc. — Se sert-on de *tchapès di stin* pour garantir contre la pluie les *hougnètes* ?

## NOTE

SUR LE

### Dictionnaire malmédien

de HUBERT SCIUS (1893)

Depuis que la Société de Littérature wallonne s'est attachée résolument à l'œuvre grandiose du *Dictionnaire général de la Langue wallonne*, l'attention s'est portée sur les glossaires dialectaux déjà existants, et l'on a vu se produire, sur différents points de la Wallonie, des dictionnaires manuscrits restés jusqu'ici dans l'obscurité.

Il ressort de cette mise au jour que peu de dialectes ont été soumis à autant d'inventaires que celui de Malmedy, à l'extrême frontière de l'Est-wallon. Le Dr ESSER montrait naguère la valeur lexicologique du *Dictionnaire* manuscrit, déjà plus que séculaire (1793), du conseiller VILLERS (¹). Environ 50 ans après la composition de ce glossaire, M<sup>me</sup> LIBERT, la gloire la plus pure de Malmedy au XIX<sup>e</sup> siècle, en prenait une copie, qu'elle enrichissait de termes botaniques, de locutions courantes et de mots rares (²). Et voici que, juste un siècle après VILLERS (1893), M. Hubert SCIUS recueille à son tour tous les termes du wallon malmédien, tel qu'il est parlé maintenant, et les dépose dans un glossaire intitulé *Nouveau Dictionnaire wallon-français*. C'est ce dernier recueil, resté manuscrit comme les deux autres, que je voudrais

(¹) *Bulletin de la Soc. liége. de Litt. wall.*, 45, p. 347-352.

(²) *Ibid.* p. 349.

faire connaître aujourd'hui aux curieux de lexicographie wallonne.

\* \* \*

L'auteur, Hubert Scius, né à Malmedy le 19 avril 1846, y est décédé prématurément le 20 mars 1896. Fils de Hubert Scius, qui fonda en 1848, avec Arsène de Noue, le journal hebdomadaire *La Semaine*, il devint gérant de cette feuille après la mort de son père (1869) et la dirigea jusqu'à la fin de sa vie. En 1874, il créa une feuille allemande : *Anzeiger der Kreise Malmedy, Montjoie und Schleiden*, destinée à disparaître quatre ans après, faute d'abonnés. A partir de 1882, il publia régulièrement un *Armonac wallon*, réservé aux abonnés de *La Semaine*.

Cet *Armonac*, dont les destinées se confondent avec celles de *La Semaine*, publie chaque année des pages d'histoire locale, des contes wallons en patois malmédien, des poésies du cru. Notre lexicographe lui-même faisait de temps à autre deux doigts de cour à la Muse, et il mérite une place dans la galerie des poètes wallons de Malmedy.

Le *Nouveau Dictionnaire* devait comprendre, dans la pensée de nos auteur, deux volumes grand in-4°, d'environ 450 pages chacun. Mais H. Scius n'a pu mettre au net que la première moitié de son œuvre (A-L). La seconde partie est restée à l'état de brouillon. Heureusement le manuscrit est en bonne tenue : les mots y sont classés et traduits, et il faut espérer qu'une main filiale parachèvera le travail.

\* \* \*

Malgré son titre général, le dictionnaire de H. Scius est un glossaire local exclusivement malmédien. L'auteur n'y a pas même admis les termes particuliers à la banlieue, si ce n'est à titre tout à fait exceptionnel (<sup>1</sup>). Il lui arrive de citer des termes

(<sup>1</sup>) Exemple : « *cada*, bille à jouer. Au *village*, *bitchot* ».

agricoles, mais il les donne dans l'acception souvent fautive de la ville<sup>(1)</sup>.

Malmédien par sa nomenclature, le *Nouveau Dictionnaire* l'est tout autant par la place qu'il assigne aux choses malmédiennes, *malmundaria*. Et c'est là ce qui donne un cachet spécial, une valeur particulière à cet ouvrage. Il est à la fois, mais à un point de vue local, un recueil lexicologique et un répertoire de géographie, d'histoire, de folklore, etc. Anecdotes, proverbes, jeux de mots même, l'auteur a fait entrer dans son dictionnaire tout ce qui a cours dans sa ville natale. Ces indications, à part ce qui concerne les localités voisines, wallonnes ou allemandes, dont les dénominations wallonnes se trouvent à leur place alphabétique<sup>(2)</sup>, sont fournies occasionnellement, à la suite d'un vocable qui les suggère. Ainsi le mot « *papin'rèye*, papeterie » sera suivi d'une page sur l'histoire de la fabrication du papier à Malmedy. Les termes *botanisse* et *flore* amènent quelques lignes sur M<sup>lle</sup> LIBERT et sa célèbre collection de phanérogames et de cryptogames. Nous apprendrons au mot *mai* la coutume malmédienne de planter un arbuste à sa dulcinée dans la nuit du 1<sup>er</sup> mai et la signification des différentes essences employées.

Il est peu d'institutions du Malmedy ancien ou moderne, peu d'organismes vivants ou morts, qui n'aient leur notice dans le *Nouveau Dictionnaire*. Celui-ci constitue donc à ce titre une petite encyclopédie malmédienne du plus haut intérêt pour les habitants de la capitale de la Wallonie allemande<sup>(3)</sup>.

\* \* \*

Quelle est maintenant la valeur du lexique lui-même, indépendamment de ces données extra-linguistiques ? Elle se

(<sup>1</sup>) Exemples : « *asmète*, donner du lait avant la parturition. — *bêt*, deuxième lait de la vache après la parturition. — *tchape*, dizeau, gerbier ».

(<sup>2</sup>) Exemples : « *Nièrhin*, Nidrum. — *Rubivèye*, Robertville ».

(<sup>3</sup>) C'est le motif qui m'engage à publier cette partie de l'ouvrage de H. Scius, après l'avoir revue et complétée, dans le prochain *Armonac wallon* (1908), où elle a sa place tout indiquée.

dégagera, je pense, du rapprochement de SCIUS et de VILLERS, c'est-à-dire de la comparaison des deux dictionnaires malmédiens écrits à un siècle de distance.

SCIUS a connu l'œuvre de VILLERS ; il en a même fait prendre copie (<sup>1</sup>) et il l'a mise largement à contribution pour l'établissement de son inventaire. Ses définitions sont très souvent empruntées à son devancier, dont il lui arrive même de reproduire les erreurs (<sup>2</sup>). En revanche, maintes traductions fautives ou incomplètes, maintes graphies douteuses du premier dictionnaire peuvent être corrigées, complétées, interprétées grâce au second (<sup>3</sup>).

En confrontant les deux lexiques, on se rend très bien compte de l'évolution subie par le dialecte de Malmedy dans le courant d'un siècle. Je me suis livré à ce travail pour la lettre *A* et je consigne ici le résultat de ma confrontation.

SCIUS contient à peu près deux fois autant de mots que VILLERS, mais cette richesse est due à l'admission d'un nombre très considérable de mots français wallonisés. Or, les termes qui nous intéressent surtout dans les deux dictionnaires, ce sont les mots de bonne frappe wallonne, que leur origine soit latine ou germanique. Et, sous ce rapport, le parler du XVIII<sup>e</sup> siècle nous semble plus riche, plus original que celui du XIX<sup>e</sup>.

(<sup>1</sup>) Cette copie est malheureusement défectueuse en certains endroits : on y voudrait plus de clarté, plus d'exactitude. — La copie de SCIUS est probablement la troisième transcription du célèbre manuscrit de VILLERS, La 1<sup>re</sup> a été prise par M<sup>me</sup> LIBERT, et la 2<sup>e</sup> a été faite sous la surveillance d'Arsène DE NOUE pour l'usage de Ch. GRANDGAGNAGE (Voy. GGGG. *Extraits de Villers*, p. 3, note). J'en prépare un quatrième exemplaire (augmenté de notes personnelles et de mots nouveaux tirés du Dictionnaire de SCIUS), que je destine aux collections de la Société de Littérature wallonne.

(<sup>2</sup>) Cf. *asmète, bêt.*

(<sup>3</sup>) Cf. *cwayou*, panneau VILLERS ; *cwayou*, clayonnage de paroi, panneau SCIUS. Voir la note de GGGG. *Extraits de Villers*, p. 18. — *hwace-vé*, vent du Sud-Ouest VILLERS ; vent du Nord-Est SCIUS. Voir la note du Dr ESSER, op. cit., p. 352. GGGG., op. cit., p. 42.

\* \* \*

Tout d'abord Scius a marqué d'un astérisque les mots de VILLERS qui ne lui « sont nullement connus » et qui paraissent avoir disparu de la circulation pendant le dernier siècle. J'en note onze pour la lettre *A* (<sup>1</sup>).

*abastri*, aigrefin [Stavelot : *arbastri*, arbalétrier.]

*âdiosse*, f., accueil, belle réception. [Stav. *andios'*, m. pl.]

*acaicloûter*, enjôler. [Stav. it.]

*alaht*, mettre à l'attache.

*amohiné* (<sup>2</sup>), affaissé, abattu. [Stav. *amokiné*.]

*ampile*, épée. [Stav. it.]

*apâyler*, jauger. [Stav. it.]

*aspanèže*, hyperbole.

*aspouyi* (s' —), s'appuyer, s'accouder.

*aspouyire*, dossier d'un siège.

*as'*, m., filet non blanchi.

La plupart de ces mots ont été insérés par GRANDGAGNAGE dans ses *Extraits de Villers* et relevés également par M. HAUST dans son *Vocabulaire de Stavelot*. Coïncidence frappante : *acaicloûter*, *amokiné*, *ampile* et *apâyler* paraissent être tombés en désuétude également dans la ville-sœur (<sup>3</sup>). Je doute cependant que certains mots, marqués de l'astérisque à la lettre *A* ou plus loin, soient absolument hors cours à Malmedy.

Si *aspouyire* est inusité, je trouve *aspoy*, appui de fenêtre, dans une nouvelle de Paul VILLERS, *Odile d'Ôdinvâ* (*Arm. wallon* 1906, p. 34).

Des mots tels que *consire*, *cumamborner*, *hâdibière*, *gloton*, encore

(<sup>1</sup>) L'orthographe est celle de la Société wallonne. La comparaison des parlers de Malmedy et de Stavelot ayant beaucoup d'importance, je renvoie, par les mentions entre crochets, au *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* par J. HAUST, *Bull. 44*, p. 493-550.

(<sup>2</sup>) SCIUS a lu à tort *amohiné* pour *amokiné*. Voir plus loin *amoûkiner*.

(<sup>3</sup>) HAUST, op. cit., p. 532.

pleins de vie dans nos villages, ont été portes trop tôt par l'astérisque au nécrologue du parler malmédien.

\* \* \*

Au reste, l'auteur n'a pas toujours suivi ce système prudent de noter même ce qui lui paraissait tombé en désuétude.

Il n'a enregistré à aucun titre, fût-ce pour signaler leur extinction, une quantité de termes remarquables du glossaire de VILLERS. En voici toute une liste commençant par la première lettre de l'alphabet :

<i>abeni seût</i> , bénit soit.	<i>airreis</i> , haut, altier.
<i>abouriné</i> , pressé par la foule. [Stav.]	<i>alaci</i> , lacer.
Mot inconnu à DETRIXHE.]	<i>alfair</i> , enseigne, officier <sup>(1)</sup> .
<i>abrokí</i> , fondre (sur).	<i>amète</i> , inculper.
<i>ac'mwade</i> , habituer.	<i>amwarférrou</i> , maté, rendu, découverte <sup>(2)</sup> .
<i>aëginjole</i> , lutin, grivois.	<i>andaviné</i> , possesseur d'un héritage depuis plus d'un an.
<i>adoter</i> ( <i>s'</i> —), se douter ( <i>de</i> ).	<i>anstèle</i> , allure, encolure.
<i>aérper</i> , herser.	<i>apasser</i> ( <i>s'</i> —), se désister.
<i>aflut'hione</i> , espiègle.	<i>apéri</i> , empirer.
<i>afoncener</i> , s'embourber.	<i>arder</i> , ardre, brûler.
<i>afoncer</i> , creuser.	<i>arifler</i> , accourir [Stav.]
<i>afondrer</i> , s'embourber.	<i>araisioner</i> , accoster.
<i>afroyi</i> , frayer.	<i>âvhon</i> , ladre, avare. [Stav. Mot inconnu à DETRIXHE].
<i>agrassser</i> , saisir avec les doigts.	<i>asèfait</i> , t. de jeu, cligne-musette <sup>(3)</sup> .
<i>agrifter</i> , tirer avec les doigts.	<i>assirëji</i> , assiéger.
<i>ahaspèter</i> , accourir en clopinant.	
<i>ahulide</i> , giboulée. [Stav.]	
<i>ahurter</i> ( <i>s'</i> —), s'opiniâtrer.	

(<sup>1</sup>) En français *alfer*, de l'esp. *alferez*. Ce mot date de l'occupation espagnole.

(<sup>2</sup>) Proprement *a mwart ferou* = frappé à mort.

(<sup>3</sup>) Probablement *a* : « c'est fait ! », cri pour avertir que la recherche peut commencer.

<i>aspoye</i> ! t. de jeu : garder le roi	<i>auhi</i> , mignon, bien fait (1).
accompagné !	<i>avozer</i> , parler à quelqu'un sans le
<i>atanter</i> , attaquer.	tutoyer.
<i>atrafter</i> , accourir.	<i>avray</i> , bon, convenable.
<i>atrouvander</i> , rendre fainéant.	

On comprend l'absence de certains verbes : *abèni*, *adoter*, *aérper*, *alaci*, *apasser*. Ils ont été évincés par la forme simple. D'autres sont insérés ailleurs avec un préfixe analogue : *abouriné* VILLERS = *cubouriné* SCIUS. Mais la liste ci-dessus contient plusieurs termes rares, signalés déjà par GRANDGAGNAGE, sur lesquels nous regrettons de ne pas connaître l'opinion de SCIUS : *adjinçole*, *astut'hiène*, *ár'hon*, *auhi*; elle contient des vocables plus communs qu'on s'étonne de ne pas voir enregistrés dans le *Nouveau Dictionnaire* : *amète* (2), *arifler*, *avozer*.

\* \* \*

Un point intéressant dans la comparaison de nos deux auteurs, c'est la transformation qu'ont subie dans l'intervalle différents vocables. Souvent la forme ancienne, plus wallonne, a été remplacée par une forme plus française, ou influencée dans un de ses éléments par le mot français correspondant : *abwarder* V. > *abörder* S. ; *aiguire* > *aiguière* ; *aliżi* (soulager) > *alèži* ; *amoncener* > *amonceler* ; *aplawdihmint* > *aplaudihmint* ; *assortihmint* > *assortimint*.

Parfois il s'agit de doublets, de mots dont la forme n'est pas bien arrêtée : SCIUS préfère une autre forme que VILLERS. Ainsi *acomódave*, *ac'ter* (acheter), *adpincener*, *ad'veinant*, *ahièrni* (harnacher), *ahurlou* (braie), *amokiné* (assoupi), *aspame* (empan), *aspaner*, *astèle*, *astoumance*, *s'awatchi*, que donne VILLERS, deviennent chez SCIUS : *ac'môdave*, *ad'ter*, *adjancener*, *ad'vunant*, *ahèrni*, *ahirlou*, *amoùkiné*, *aspagne*, *aspagni*, *astale*, *atoumance*, *s'avatchi*.

(1) *Auxhi* figure dans VILLERS après le mot *autorité*. Dans le brouillon de VILLERS (cf. Dr ESSER, op. cit., p. 349), on voit un *w* superposé bien franchement à l'*u*. Il faut donc lire *aw'hi* (proprement « aiguisé »).

(2) *Admète* dans Paul VILLERS, op. cit., *Arm. wallon* 1906, p. 47.

Aux quatre formes en -sté qu'on trouve dans VILLERS, litt. A : *abèyesté* (promptitude), *afrontihsté* (effronterie), *ahsté* (allégresse), *amérsté* (amertume) correspondent dans le manuscrit de SCIUS : *abèysuté*, *afrontisté*, *ahsuté*, *amérsuté*. Il paraît certain que VILLERS prononçait *abèysuté*, *afrontihsuté*, *ahsuté*, *amérsuté*, mais qu'il négligeait d'écrire cet *à* atone, sans lequel la prononciation des trois derniers mots est impossible pour une bouche wallonne (<sup>1</sup>).

Quelques mots présentent un suffixe différent :

VILLERS <i>agali</i> :	SCIUS <i>agayon</i> (madré ; pour <i>agation</i> ?)
<i>agneu</i>	<i>agné</i> (mouton d'un an)
<i>avinturi</i>	<i>avintureüs</i>
<i>aüstiner</i>	<i>aüstèyi</i> (outiller).

Deux dérivés ont remplacé le simple :

VILLERS <i>afahore</i> :	SCIUS <i>afahenore</i> (accoutrement)
<i>aplakant</i>	<i>aplaketant.</i>

Beaucoup de formes actuelles ont dû être en concurrence avec les formes anciennes dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Voici, par exemple, le suffixe -ie (VILLERS : *apotikair'rie*, *arjèn'trie*) devenu généralement -eye dans SCIUS (*apotikair'reye*, *arjèn'treye*). Les deux formes existent parfois conjointement dans VILLERS, où l'on trouve *bolg'rie* ou -eye, *bwas'rie* ou -eye. Et même, chose curieuse, le brouillon de VILLERS présente l'unique terminaison -eye.

Signalons enfin, sans y voir une évolution de sens, la définition différente donnée au même mot par les deux glossaires :

<i>amaki</i> , effrayer VILLERS = <i>s'amaki</i> , s'éprendre SCIUS.
<i>astrapâde</i> , réprimande VILL. ; — accident, mésaventure SCIUS.

\* \*

Il me reste à examiner quelle aide et quels témoignages SCIUS peut apporter aux auteurs du *Dictionnaire général*. Les termes

(<sup>1</sup>) Il résulterait de ceci qu'une légère erreur s'est glissée dans le *Vocabulaire général* inséré dans ce *Bulletin*, 1<sup>re</sup> année (1906), p. 54 : il faut effacer la forme *abèyesté* que nous avons attribuée à Malmedy d'après VILLERS.

(N. D. L. R.).

français wallonisés qu'il enregistre avec une régularité presque fastidieuse, ne peuvent entrer en ligne de compte. Ces mots n'intéressent que lorsqu'ils présentent une corruption curieuse de forme ou de sens (<sup>1</sup>). J'omets également les vocables vraiment wallons que SCIUS a pu emprunter aux dictionnaires existants (GRANDGAGNAGE, HUBERT, etc.) (<sup>2</sup>). Le bon grain pour nous, ce sont les termes inédits du parler malmédien. Voici ceux que j'ai glanés dans les 58 pages que compte la lettre *A* :

*abotyi*, présenter, tendre.

*acanedözer*, habiller, fagoter; fig. rosser.

*aclamüre*, exclamation.

*afahener*, habiller, fagoter; *afahenore*, accoutrement.

*ahaveter*, rapetisser, rétrécir (<sup>3</sup>).

*aheñyi*, éveillé, gai (<sup>4</sup>).

*aireüs*, aéré, qui a de l'air.

*alouwär* (*a l'* —), se dit au jeu de cache-cache pour avertir que celui qui doit fermer les yeux regarde en cachette. Syn. *a l'alütche*.

*aneñti*, m., nuit tombante.

*apriven*, apprivoiser.

*apurtinteye*, tout l'ensemble, tout le *pataclan*.

*arimé*, m., rime, vers.

*asmósiasse* (= *a sm.*), espèce de jeu de cartes. En fl. *smous-jas*.

*assähené*, mûri par la chaleur.

*assäye*, f., essai, épreuve.

*astapler*, empiler, entasser.

*avise* (*d'* --), à dessein, exprès.

*axala*, m., gosier.

*awarfeter*. chiffonner, souiller. (VILL. *ëwalfeter*).

(<sup>1</sup>) Cf. *artchinic*, arsenic; *arithmétique*, arithmétique.

(<sup>2</sup>) Cf. *årgoté*, *aguémeter*, etc.

(<sup>3</sup>) Dans GGGG. *ahaftær* == accrocher. A Faymonville, *hafta*, m. == accident, accroc.

(<sup>4</sup>) Je trouve le mot « *ahui*, attifé, ajusté, adonisé » dans le brouillon de VILLERS. Ce mot, omis dans la transcription au net, serait-il le même que *aheñyi* ?

Voilà, ce me semble, une poignée de bons épis. Si le rendement des autres lettres de l'alphabet correspond à celui-ci, H. SCIUS aura fourni des matériaux nombreux à la *Société liégeoise de Littérature wallonne*. Et cependant ce rendement, je l'aurais voulu plus considérable. Malmedy a compté dans les vingt-cinq dernières années toute une pléiade d'auteurs wallons<sup>(1)</sup>, dont les œuvres ont paru soit dans les feuilles locales, soit dans l'*Armonac wallon*, soit même dans le *Bulletin de la Société liégeoise*. Il est regrettable que SCIUS n'ait pas songé à fouiller ces ouvrages, quelque modestes qu'ils fussent : son glossaire se serait enrichi de maints vocables précieux. Voici, par exemple, *Odile d'Ódimá* de Paul VILLERS († 1890), un conte d'une cinquantaine de pages, dans lequel on aime à retrouver, à côté de locutions néologiques, les vieux termes du conseiller VILLERS. Or j'y relève quantité de mots inédits dont on chercherait inutilement la traduction dans SCIUS : *aboúzer*, jaillir à gros bouillons; *brèneler*, chipoter; *grincer dès spales*, hausser les épaules, etc.

Au reste, ce ne sont pas des critiques que nous formulons ici ; nous essayons simplement de délimiter ce qu'on trouve et ce qu'on ne trouve pas dans ce glossaire. Hubert SCIUS a bien servi la philologie wallonne en composant son recueil, et l'exécution de ce recueil lui fait honneur. On voit par son manuscrit même combien il était scrupuleux. Il n'apposait une traduction à côté d'un mot wallon que quand il avait trouvé un équivalent qui le satisfît parfaitement<sup>(2)</sup>. S'il n'avait pas été surpris par la mort et s'il avait pu amener son œuvre à maturité pour la publication, il eût balancé FORIR. Tout en recopiant son premier volume, il avait commencé un *Supplément*, dans lequel il portait au jour le jour les mots nouveaux cueillis sur les lèvres de ses interlocuteurs.

(1) Paul VILLERS, Florent LEBIERRE, Guillaume BODET, Martin SANTKIN, abbé Nicolas PIETKIN, Clément MULLER, Henri BRAGARD, etc.

(2) Cf. *cwahi*, *cusnée*, *hârer*, etc., restés sans traduction.

La Société liégeoise, qui reçoit avec gratitude le moindre renseignement pouvant servir à sa grande entreprise, a le devoir de sauver de l'oubli les modestes travailleurs qui, dans le passé, en composant des glossaires locaux même imparfaits, ont amené tant de matériaux à pied d'œuvre. En somme, Hubert Scius a bien mérité de la cause wallonne et en particulier du futur *Dictionnaire général*. Il fait honneur à sa patrie, la bonne ville de Malmedy.

Abbé Joseph BASTIN

Stavelot, juillet 1907

## AVIS

Le *Bulletin du Dictionnaire* — publication nouvelle (1906) de la Société liégeoise de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de deux francs au trésorier, M. Oscar PECQUEUR, rue des Anglais, 16, Liège.

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants ou de nos membres effectifs.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de cinq francs pour la Belgique, de six francs pour l'étranger.

Cette année, nous distribuons à nos membres : 1<sup>o</sup> le tome 20 de l'*Annuaire*, qui a paru ; — 2<sup>o</sup> les tomes 47 et 49 du *Bulletin*, qui paraîtront au mois d'Octobre ; — 3<sup>o</sup> le *Bulletin du Dictionnaire*, 2<sup>e</sup> année. (Le tome 48 du *Bulletin* ne pourra voir le jour qu'au début de 1908.)

Nous avons la confiance que nos associés voudront reconnaître les efforts et les sacrifices de la Société en faisant, chacun dans son cercle d'amis, une active propagande en faveur de notre œuvre.

Cent dix-sept correspondants nous ont renvoyé le second Vocabulaire-questionnaire (Supplément AB- et Vocabulaire AC-), que nous leur avions adressé au début de cette année. Nous remercions ces fidèles collaborateurs, dont nous publierons prochainement les noms avec le résumé de leurs annotations, comme nous l'avons fait pour le premier Vocabulaire AB-. Nous prions les retardataires de se dépêcher; tout au moins, si leurs trop rares loisirs ne leur permettaient pas de nous seconder, pourraient-ils témoigner à notre œuvre un intérêt efficace, en se cherchant dans leur entourage un suppléant de bonne volonté.

Les numéros suivants contiendront notamment : le Vocabulaire AD-AE-, un supplément aux Vocabulaires AB- et AC-, des notes d'étymologie et de sémantique, la liste des communications reçues, etc.

Le n° 2 paraîtra probablement au début d'octobre; les n°s 3 et 4 à la fin de l'année.

La première année (1906) du *Bulletin du Dictionnaire*, forme une brochure de 160 pages. Les quelques exemplaires qui nous restent, sont en vente au prix de trois francs. En voici le sommaire :

Titre, 1-2. *Au lecteur*, 3-5. *Instructions à nos Correspondants*, par Jules FELLER, 6-13. *Première réunion des correspondants du Dictionnaire wallon*, *Compte rendu*, 14-28. *De l'utilité d'un nouveau Dictionnaire wallon*, par J. FELLER, 15. *Rapport sur les travaux accomplis*, par Jean HAUST, 21. *Nos modèles et questionnaires*, 29-32. — *Archives dialectales* : 1. *La préparation du vinaigre, de la farine d'avoine et du lin à Vielsalm*, par Joseph HEINS, 33-35; 2. *Les Carrières d'Écaussines*, par Arille CARLIER, 36-37 et 144-147; 3. *La tchisse au bos*, par Nestor OUTER, 148-149. — *Questionnaires* : 1. *les Vents*, 38; 2. *Salutations, Souhaits, Imprécations*, 39; 3. *l'Abeille et la Ruche*, 40; 4. *le Jeu de quilles*, 41; 5. *les Outils du faucheur*, 42-43; 6. *le Rouet*, 44; 7. *la Sucrerie*, 140; 8. *le Foyer*, 140-143. — *Vocabulaire-Questionnaire de la Langue wallonne*, par A. DOUTRE-PONT, J. FELLER et J. HAUST : A-AB-, 46-64 et 89-110; AC-, 111-140. — *Liste des correspondants-collaborateurs du Dictionnaire*, 65-72. *Communications reçues*, 73-76. *A nos collaborateurs*, 77-88. — *Notes d'étymologie et de sémantique*, 155-159.

